



Le bilan économique 2013

Des signes d'amélioration pour l'économie régionale

Affaiblie par la crise des dettes souveraines en zone euro, la croissance de l'économie française a fortement ralenti en 2012. En 2013, le climat économique a montré des signes d'amélioration, mais la progression de l'activité est restée modeste (+ 0,3 %). Dans ce contexte, l'emploi salarié a continué de reculer.

Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est distinguée du niveau national. C'est dans la région que le nombre d'emplois salariés a le plus fortement progressé en 2013. En lien avec cette amélioration sur le marché de l'emploi, des signes encourageants sont également apparus concernant le chômage. Le taux de chômage est notamment resté stable. Cette meilleure orientation de l'économie régionale a été ressentie dans la quasi-totalité des secteurs d'activité.

Sommaire

Synthèse régionale	3
Cadrage national	5
Emploi salarié	7
Chômage	9
Démographie d'entreprises.....	11
Construction	13
Tourisme.....	15
Transports	17
Agriculture	19
Enseignement.....	21
Minima sociaux.....	23
Annexe sources, définitions, méthodes	25

Avant-propos

Les différentes analyses de cet ouvrage ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires habituels du Bilan : Direccte, Dreal, Draaf, DRJSCS, ORT, Dros, Cerc, Rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Patrick Redor
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard

Des signes d'amélioration pour l'économie régionale

Affaiblie par la crise des dettes souveraines en zone euro, la croissance de l'économie française a fortement ralenti en 2012. En 2013, le climat économique a montré des signes d'amélioration, mais la progression de l'activité est restée modeste (+ 0,3 %, comme en 2012). Dans ce contexte, l'emploi salarié a continué de reculer au niveau national (- 0,2 %, après - 0,6 % en 2012).

■ L'emploi salarié régional reparti à la hausse

La région se distingue du niveau national. Le nombre d'emplois salariés y a en effet augmenté de 0,7 % en 2013, ce qui représente 7 270 emplois supplémentaires. C'est la plus forte évolution des régions françaises. Au total, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 1 106 100 salariés fin 2013 dans les secteurs principalement marchands.

Les effectifs salariés ont notamment sensiblement augmenté dans le tertiaire marchand (+ 0,9 % en 2013). Les créations d'emploi ont accéléré dans les services (+ 0,9 %, après + 0,3 % en 2012) et dans le commerce, les effectifs ont vivement rebondi (+ 0,7 %, après - 0,7 %). L'intérim, variable d'ajustement du marché de l'emploi, est également reparti à la hausse : 1 060 emplois intérimaires ont été créés en Paca en 2013. Après un léger repli enregistré en 2012 (- 0,3 %), les effectifs salariés de l'industrie régionale se sont stabilisés. Seuls l'aéronautique et l'agroalimentaire ont cependant soutenu les créations d'emplois industriels en 2013. Enfin, si les effectifs dans la construction ont continué de baisser en 2013, les pertes ont été moins nombreuses que les années précédentes.

■ Meilleure orientation du marché du travail

En lien avec cette amélioration sur le marché de l'emploi, des signes

encourageants sont également apparus sur les indicateurs du chômage fin 2013. Si 25 800 demandeurs d'emplois supplémentaires (catégories A,B,C) ont été enregistrés par Pôle Emploi sur un an en Paca, la progression marquée du premier semestre (+ 17 740 personnes) a fortement ralenti au second semestre (+ 8 060). La demande d'emploi a notamment moins progressé chez les jeunes en 2013 ; elle a même baissé chez les jeunes femmes. Parallèlement, le taux de chômage régional s'est stabilisé. Il s'établit à 11,3 % de la population active fin 2013, soit 1,5 point au-dessus du niveau national.

■ Toujours plus d'allocataires du RSA

Conséquence d'une situation sur le marché du travail qui reste dégradée, le nombre d'allocataires du RSA a continué d'augmenter en 2013 (+ 5,2 % après + 4,9 % en 2012). Dans la région, 9 700 allocataires supplémentaires sont ainsi comptabilisés dans le dispositif. Fin 2013, 413 000 personnes, soit 8,4 % de la population régionale vivent ainsi dans un foyer allocataire du RSA.

■ La clientèle internationale soutient le tourisme

La fréquentation des hôtels de Paca a baissé de 0,8 % en un an, contre - 0,3 % au niveau national. Cette année encore le tourisme régional a été soutenu par la clientèle internationale. En effet, les nuitées étrangères ont augmenté (+ 3,1 %), et plus particulièrement celles de la clientèle dite lointaine (+ 9,4 %). Les touristes américains sont notamment venus plus nombreux, de même que ceux en provenance des pays de l'Asie et de l'Océanie, du Japon et de Chine. En revanche, la clientèle française a moins visité la région en 2013 (- 3,3 %).

Par ailleurs, la fréquentation des campings de la région a de nouveau progressé (+ 2,8 %, après + 1,8 % en 2012).

■ Récoltes : petites et tardives mais mieux valorisées

L'année 2013 a été marquée par un hiver pluvieux et un printemps particulièrement froid à l'origine d'un retard végétatif généralisé. Les productions végétales ont diminué en volume, notamment les céréales, les légumes et la viticulture. Cette baisse de production a toutefois été compensée par des prix en hausse. Côté élevage, 2013 a été à nouveau une bonne année pour la vente des agneaux.

■ La construction toujours en difficulté

En 2013, le marché de l'immobilier du neuf a été sous tension. Les mises en vente de logements neufs ont continué de baisser (- 14 %). Le repli des ventes a été un peu moins marqué (- 7 %) ; une hausse des ventes de maisons a même été enregistrée (+ 8 %).

Le nombre de permis de construire accordés dans la région a baissé pour la première fois depuis quatre ans (- 15 %). En revanche, les mises en chantier de logements ont légèrement augmenté dans la région (+ 4 %, contre - 13 % au niveau national).

■ Hors auto-entreprises, la création d'entreprises augmente

Après quatre années consécutives de baisse, les créations d'entreprises hors auto-entreprises sont reparties à la hausse en 2013 (+ 8,5 %). Les créations d'auto-entreprises ont à l'inverse fortement reculé (- 14,7 %). Après avoir augmenté en 2012 (+ 1,8 %), le nombre de défaillances d'entreprises est resté stable en Paca.

Rédaction achevée en mai 2013
Les données analysées sont celles disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

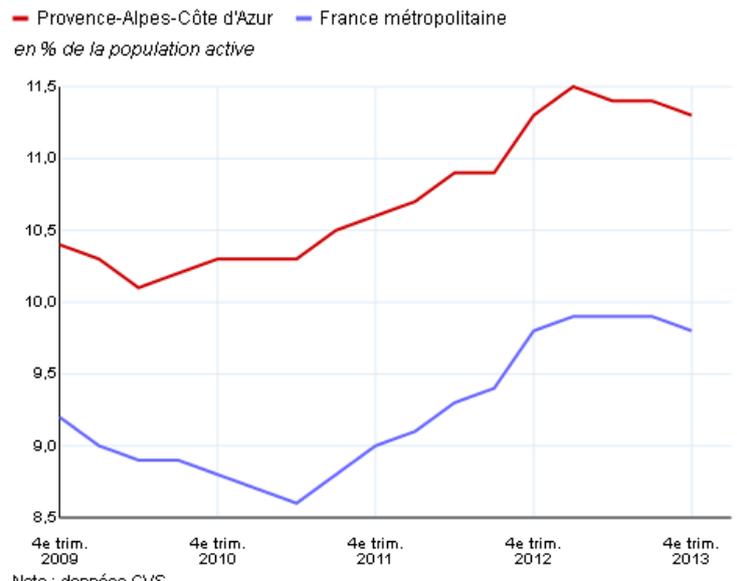
Éric Rubiloni
Philippe Winnicki
Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



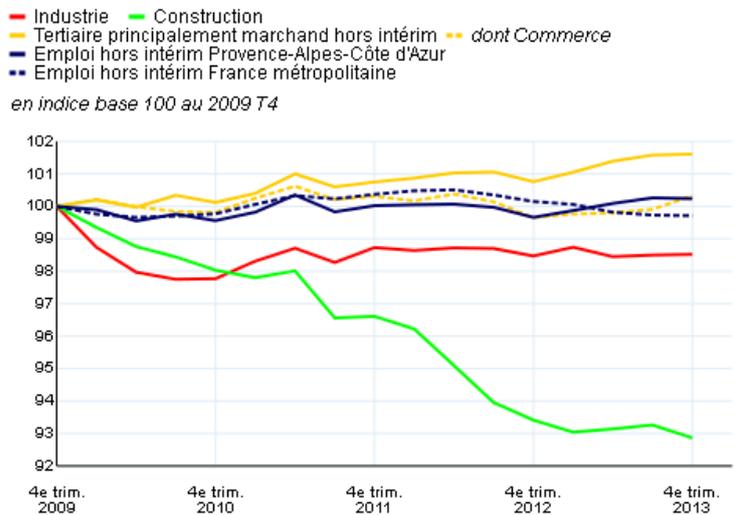
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Évolution trimestrielle du taux de chômage



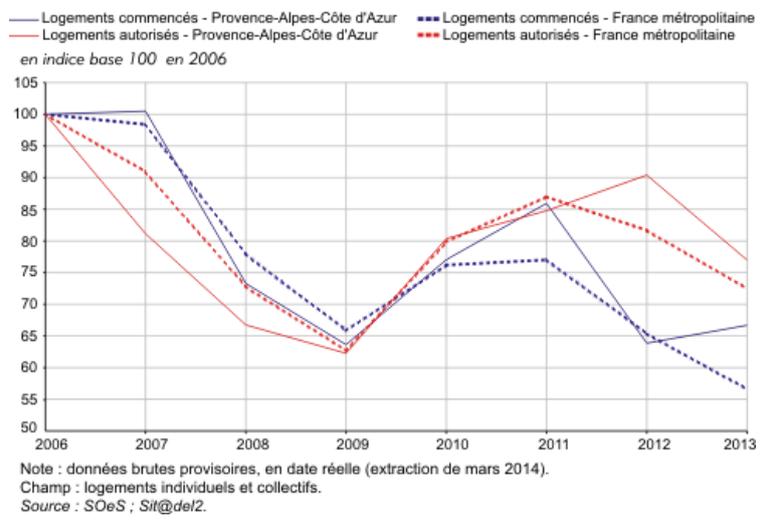
Note : données CVS.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



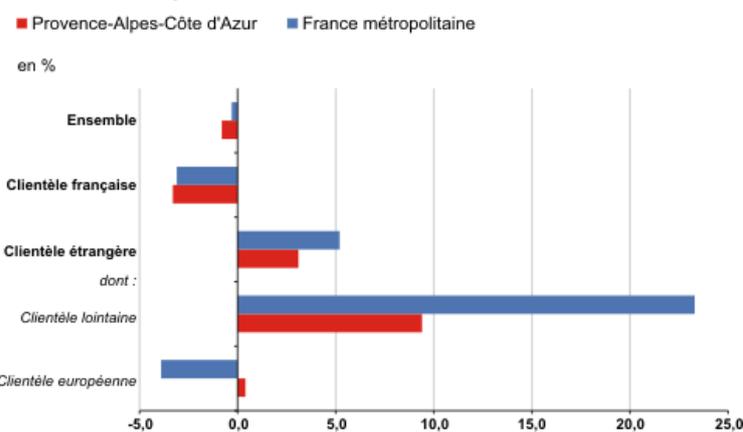
Note : données CVS.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, estimations d'emploi.

Évolution de la construction de logements



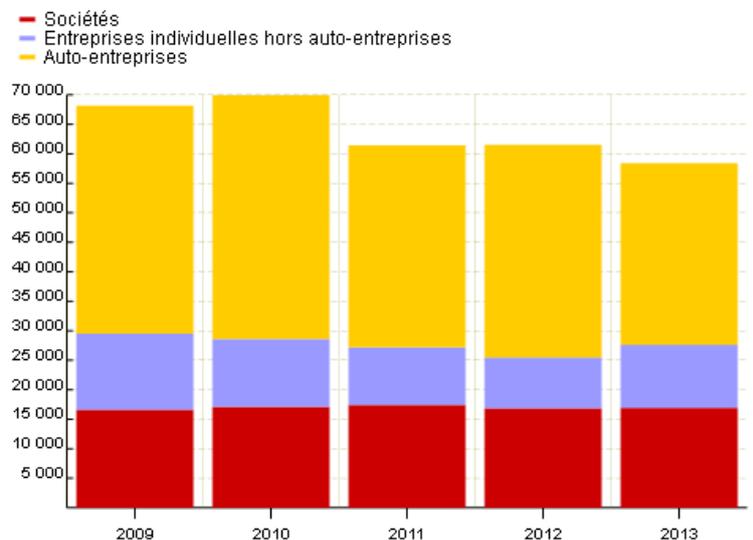
Note : données brutes provisoires, en date réelle (extraction de mars 2014).
Champ : logements individuels et collectifs.
Source : SOeS ; Sit@del2.

Évolution de la fréquentation hôtelière entre 2012 et 2013



Sources : Insee ; DGCS, partenaires régionaux.

Créations d'entreprises dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Note : nombre de créations brutes.
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Le PIB croît légèrement, le pouvoir d'achat se stabilise

■ Ralentissement de l'activité mondiale

En 2013, l'activité mondiale ralentit légèrement sous l'effet de la propagation de la crise des dettes souveraines, de l'intensification de la consolidation budgétaire, notamment aux États-Unis, et du nouveau coup de frein des économies émergentes. Dans les économies avancées, la progression de l'activité reste modeste en 2013 comme en 2012 (+ 1,3 % après + 1,4 %). Cette croissance limitée masque un profil trimestriel marqué : l'activité a stagné durant les trois derniers trimestres 2012, alors que depuis début 2013, elle progresse vigoureusement. Dans les économies émergentes, l'activité pâtit des turbulences monétaires et des forts mouvements de change qui les ont accompagnées.

Dans la zone euro, l'activité se contracte à nouveau sous l'effet de la crise des dettes souveraines et de la consolidation budgétaire mais la zone, y compris l'Europe du Sud, sort de la récession mi-2013. Au sein de la zone les hétérogénéités restent néanmoins fortes.

■ En France, l'économie n'accélère pas

Contrairement au reste de la zone euro, l'économie française n'accélère pas. Le PIB progresse légèrement, de + 0,3 %, comme en 2012, après une croissance de 2,1 % en 2011.

Le principal contributeur à la croissance du PIB est la demande intérieure. La consommation des ménages progresse de 0,2 % après

avoir reculé de 0,5 % en 2012, aidée par la stabilisation du pouvoir d'achat du revenu des ménages. Celui-ci avait reculé de 0,9 % en 2012. En effet, si le revenu des ménages accélère à peine, l'inflation baisse en revanche nettement (+ 0,6 % en moyenne annuelle en 2013 après + 1,4 % en 2012). La demande intérieure est de plus soutenue par la progression des dépenses de consommation des administrations publiques (+ 2,6 % en 2013, après + 2,8 % en 2012). L'investissement public progresse également, de 1,0 % après + 1,6 % en 2012. En revanche, l'investissement des entreprises non financières (ENF) se replie en 2013 (- 0,9 % après + 0,1 %) et l'investissement des ménages continue de baisser fortement (- 3,1 % après - 2,2 %). Au total, l'investissement baisse de 1,0 % alors qu'il avait légèrement progressé en 2012 (+ 0,3 %). Ainsi, la contribution à la croissance du PIB de la demande intérieure finale hors stocks s'élève à + 0,4 point, après + 0,3 point en 2012.

Par branche, l'activité de l'industrie manufacturière recule une nouvelle fois en 2013 (- 0,8 % après - 2,2 % en 2012). La production d'énergie-eaux-déchets progresse mais ralentit (+ 1,2 % en 2013 après + 2,1 % en 2012). La baisse de la production dans la construction se poursuit en 2013 (- 1,4 % après - 1,7 % en 2012). La production de services marchands continue de progresser mais ralentit légèrement (+ 0,7 % après + 0,9 % en 2012), de même que celle des services non marchands (+ 1,5 % après + 1,6 % en 2012).

■ Le pouvoir d'achat des ménages se stabilise et leur consommation progresse légèrement

En 2013, le pouvoir d'achat du revenu des ménages se stabilise alors qu'il reculait en 2012, principalement en raison de la moindre inflation. La consommation progresse faiblement (+ 0,2 %) après avoir reculé en 2012 (- 0,5 %). En particulier, les dépenses en biens manufacturés continuent de se replier (- 0,8 %) après la chute de 2012 (1,5 %).

■ Un moindre recul de l'emploi en 2013

L'emploi marchand recule en 2013 (- 0,7 %), en lien avec la faiblesse de l'activité. L'emploi total recule toutefois plus légèrement (- 0,3 %, alors qu'il s'était stabilisé en 2012) du fait de la progression de l'emploi non marchand (+ 0,4 %), soutenue par le dynamisme des emplois aidés. Le taux de chômage progresse en moyenne annuelle (9,9 % après 9,4 %).

Rédaction achevée en mai 2014
Les données analysées sont celles disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Laurent Clavel

Direction des études et synthèses économiques, Insee

Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution

— Consommation (ménages et administrations publiques)
 — Investissement — Solde du commerce extérieur — Variation de stocks
 — Produit intérieur brut (PIB)

variation annuelle en %, contributions en points



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2013	
	2011	2012	2013	En milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	2,1	0,3	0,3	2 113,7	0,3
Importations	6,3	-1,3	1,7	629,1	-0,5
Consommation effective des ménages, dont :	0,7	0,1	0,6	1 498,4	0,4
- dépense des ménages	0,4	-0,5	0,2	1 126,4	0,1
- dépense individualisable des administrations	1,4	1,8	2,1	328,6	0,3
Consommation collective des administrations publiques	0,4	1,5	1,6	181,3	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	2,1	0,3	-1,0	466,9	-0,2
- entreprises non financières	3,9	0,1	-0,9	251,2	-0,1
- ménages	1,0	-2,2	-3,1	107,9	-0,2
- administrations publiques	-4,4	1,6	1,0	85,6	0,0
Variations de stocks (contribution à la croissance)	1,1	-0,6	-0,2	-1,7	-0,2
Exportations	6,9	1,1	2,2	597,8	0,6

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Des définitions pour comprendre les tableaux, les graphiques et le texte sont regroupées par thème dans l'annexe *Définitions* du Bilan.

L'emploi salarié redémarre en Paca

Fin 2013, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 1 106 100 salariés dans les secteurs marchands hors agriculture et particuliers employeurs. Cela représente 7 270 salariés supplémentaires par rapport à 2012, soit une hausse de + 0,7 %. Paca enregistre la plus forte évolution des régions françaises. La hausse de l'emploi est observée dans tous les départements de la région, à l'exception des Hautes-Alpes où une baisse de 0,7 % est enregistrée. Au niveau national, l'emploi a baissé de 0,2 % sur un an, ce qui représente 38 100 emplois salariés détruits.

■ Les effectifs du tertiaire progressent sensiblement

En 2013, les effectifs salariés du secteur tertiaire ont sensiblement augmenté dans la région. Avec une hausse de 0,9 % sur un an, soit 7 810 emplois supplémentaires par rapport à 2012, ce secteur est celui qui progresse le plus en Paca. En redevenant créateurs d'emploi en 2013, les sous-secteurs des services aux entreprises (+ 2,5 %, soit 4 590 emplois) et du commerce (+ 0,7 %, soit 1 630 emplois) ont le plus fortement contribué à cette hausse. À l'inverse, les effectifs dans les transports et l'information-communication ont baissé, alors qu'ils avaient augmenté l'année dernière. L'emploi dans l'hébergement-restauration et les services financiers a continué à progresser.

Les effectifs **intérimaires**, comptabilisés dans le secteur tertiaire au niveau régional, sont repartis à la hausse durant l'année 2013, moins fortement cependant qu'au niveau national. Entre fin 2012 et fin 2013, 1 060 emplois intérimaires ont ainsi été créés dans la

région (soit + 3,3 %, contre + 6,5 % au niveau national).

Au sein de la région, le tertiaire marchand s'est redressé dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (+ 1,7 %), des Alpes-Maritimes (+ 0,9 %), des Bouches-du-Rhône (+ 1,1 %), du Var (+ 0,5 %) et du Vaucluse (+ 1,1 %). Seuls les effectifs des Hautes-Alpes ont baissé (- 0,3 %).

■ L'emploi industriel se stabilise

Après un léger repli en 2012, l'emploi industriel régional s'est stabilisé en 2013. Au niveau national, il a continué à diminuer (- 1,6 %, après - 1,7 % en 2012).

En Paca, l'emploi industriel est toujours soutenu par le secteur de la fabrication de matériels de transport, moins fortement cependant que l'année dernière. L'emploi de ce secteur a en effet progressé de + 4,7 % en 2013, contre + 8,7 % en 2012. Le secteur de l'agro-alimentaire a également contribué au soutien de l'industrie régionale : ses effectifs salariés ont augmenté de + 1,1 % en 2013, ce qui représente 300 emplois salariés supplémentaires.

À l'inverse, trois secteurs ont continué à perdre des emplois : la fabrication de biens d'équipement (- 1,6 %, soit - 290 emplois) ; la cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (- 0,7 %, soit - 200 emplois) et surtout la fabrication d'autres produits industriels (- 0,7 %, soit 460 emplois salariés détruits en un an).

Au sein de la région, l'emploi industriel a progressé dans le Var (+ 1,8 %, soit 360 emplois supplémentaires en 2013) et, dans une moindre mesure, dans les Bouches-du-Rhône (+ 0,1 %, soit + 80 emplois). À l'inverse, les effectifs industriels

dans les Alpes-de-Haute-Provence sont repartis à la baisse (- 1,1 % en 2013, après + 2,5 % en 2012). Dans les autres départements, la baisse a persisté : - 1,6 % pour les Hautes-Alpes, - 1,2 % pour le Vaucluse et - 0,1 % pour les Alpes-Maritimes.

■ La baisse des effectifs s'atténue dans la construction

En 2013, le secteur de la construction a continué à perdre des emplois en Paca. Cependant la baisse des effectifs a fortement ralenti par rapport à 2012 (- 0,6 %, soit - 610 emplois sur un an, après - 3,3 %, soit 3 580 emplois). Depuis fin 2008, ce secteur a détruit 12 000 emplois, soit une contraction de 10 % des effectifs.

Dans trois départements de la région, les effectifs de ce secteur ont continué à baisser en 2013, moins fortement cependant qu'en 2012 : Bouches-du-Rhône (- 1,1 %, après - 1,4 %), Vaucluse (- 0,9 %, après - 3,0 %) et Alpes-Maritimes (- 0,5 %, après - 5,2 %). Dans les Hautes-Alpes, la situation de ce secteur a continué à se détériorer (- 2,7 % en 2013, après - 1,1 % en 2012). À l'inverse, dans les Alpes-de-Haute-Provence, les emplois dans la construction se sont maintenus. Seul le Var a enregistré une légère hausse (+ 0,9 %), après la forte baisse de 2012 (- 5,8 %).

Rédaction achevée en mai 2014
Les données analysées sont celles disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Éric Rubiloni,
Philippe Winnicki
Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Emploi salarié par département et par secteur

en %

	2013 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Alpes-de-Haute-Provence	26,9	- 1,1	0,0	1,7	- 0,4	28,9	1,0
Hautes-Alpes	27,0	- 1,6	- 2,7	- 0,3	3,1	- 13,1	- 0,7
Alpes-Maritimes	260,0	- 0,1	- 0,5	0,9	1,1	2,4	0,7
Bouches-du-Rhône	492,6	0,1	- 1,1	1,1	0,5	1,8	0,7
Var	178,3	1,8	0,9	0,5	0,7	- 1,8	0,7
Vaucluse	121,3	- 1,2	- 0,9	1,1	0,1	5,4	0,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 106,1	0,0	- 0,6	0,9	0,7	3,3	0,7

Note : données CVS.

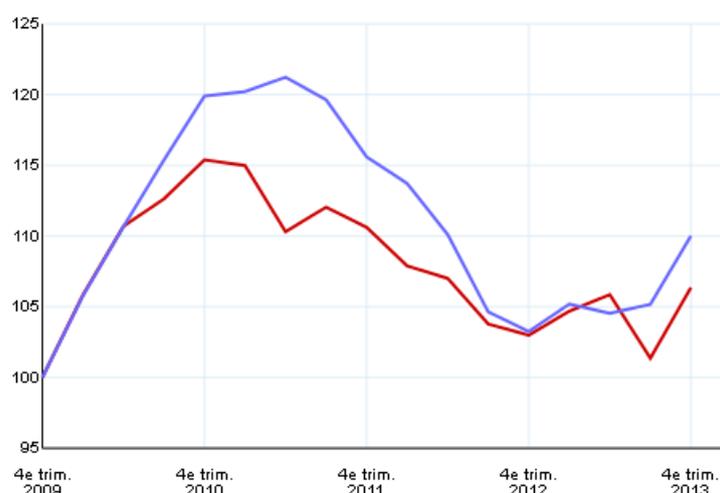
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

— Provence-Alpes-Côte d'Azur — France métropolitaine

en indice base 100 au 2009 T4



Note : données CVS.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité - NAF rév. 2 2008	2013 T4 (en milliers)	Glissement annuel			Glissement annuel moyen 2012/2007 (1)	
		Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France métropolitaine	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France métropolitaine
Industrie	155,1	0,0	- 1,6	- 1,2	- 2,2	
Industrie agro-alimentaire	26,8	1,1	- 0,6	- 0,8	- 0,5	
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	30,3	- 0,7	- 0,3	1,0	0,2	
Biens d'équipement	18,2	- 1,6	- 1,8	- 3,4	- 2,9	
Matériels de transport	15,9	4,7	- 2,1	3,1	- 2,1	
Autres branches industrielles	63,9	- 0,7	- 2,1	- 2,6	- 3,1	
Construction	104,0	- 0,6	- 1,8	- 2,1	- 1,0	
Tertiaire marchand	847,0	0,9	0,4	0,1	0,1	
Commerce	241,1	0,7	- 0,4	- 0,3	- 0,2	
Transports	103,6	- 0,8	- 0,3	- 0,2	- 0,2	
Hébergement - restauration	104,8	1,1	- 0,4	0,5	0,9	
Information - communication	38,1	- 0,6	0,5	1,8	0,4	
Services financiers	50,4	0,2	0,3	1,4	0,2	
Services immobiliers	22,0	0,3	- 0,6	- 1,5	- 0,9	
Services aux entreprises	185,1	2,5	0,8	0,2	1,1	
Services aux ménages	68,5	0,5	0,6	0,4	0,9	
Intérim	33,4	3,3	6,5	- 2,0	- 4,6	
Total	1 106,1	0,7	- 0,2	- 0,3	- 0,5	

Note : données CVS.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

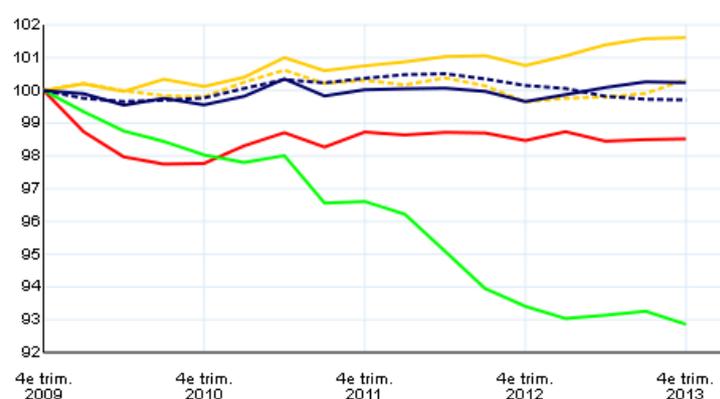
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

— Industrie — Construction
— Tertiaire principalement marchand hors intérim — dont Commerce
— Emploi hors intérim Provence-Alpes-Côte d'Azur
— Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2009 T4



Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Des définitions pour comprendre les tableaux, les graphiques et le texte sont regroupées par thème dans l'annexe Définitions du Bilan.

Le marché du travail est un peu mieux orienté fin 2013

Fin 2013, 417 600 demandeurs d'emploi, immédiatement disponibles pour travailler (catégories A, B, C), sont inscrits à Pôle emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur. À l'inverse des deux années précédentes, leur nombre augmente plus fortement qu'au niveau national (+ 6,6 %, soit + 25 800 personnes, contre + 6,0 %). Dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans aucune activité) s'élève à 299 100 fin décembre 2013. Ils représentent 71,6 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi, contre 67,4 % au niveau national. Si la hausse du nombre de demandeurs d'emploi a été forte au premier semestre de 2013 (+ 17 740), elle a ralenti au second semestre (+ 8 060). Au sein de la région, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) progresse de près de 10 % sur un an dans les Alpes-Maritimes. À l'opposé, le département des Bouches-du-Rhône affiche la plus faible augmentation en 2013 (+ 4,5 %).

■ Baisse de la demande d'emploi chez les jeunes femmes

Comme en 2012, la demande d'emploi des hommes a augmenté de manière bien plus marquée que celle des femmes en 2013 (respectivement + 8,2 %, contre + 5,0 %). On dénombre désormais 4 120 hommes de plus que de femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Ce sont notamment les inscriptions des jeunes femmes qui ont diminué en 2013 (- 0,3 % en Paca et - 0,6 % au niveau national).

Ce sont toujours les seniors qui sont les plus touchés par le chômage. En 2013, la progression du nombre de chômeurs de 50 ans ou plus a toutefois ralenti (+ 12,5 %, contre + 14,7 % en 2012). Si la demande d'emploi des 25-49 ans est légèrement plus soutenue en 2013 qu'en 2012 (+ 5,8 %, contre + 5,1 %), celle des jeunes a moins progressé (+ 1,7 %, contre + 6,2 %). Cette hausse reste cependant supérieure d'un point à celle de France métropolitaine.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus a continué de progresser en 2013 (+ 11,6 % en Paca). Leur part atteint désormais près de 40 % des demandeurs d'emploi. Parmi eux, un sur deux est inscrit depuis deux ans ou plus à Pôle emploi.

■ Taux de chômage stable à 11,3 % fin 2013

Fin 2013, le taux de chômage s'établit à 11,3 % dans la région, soit 1,5 point de plus qu'en France métropolitaine (9,8 %). Après avoir légèrement progressé au premier semestre 2013, le taux de chômage régional s'est orienté à la baisse au second, pour retrouver son niveau de fin 2012. Provence-Alpes-Côte d'Azur demeure au 4^e rang des régions les plus touchées par le chômage.

Au sein de la région, c'est dans les Alpes-Maritimes que le taux de chômage a le plus augmenté (+ 0,3 point sur un an). À l'inverse, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse enregistrent une baisse en 2013 (respectivement - 0,2 et - 0,1 point). Le Vaucluse conserve le plus fort taux de chômage de la région (12,3 % fin 2013).

■ Recours à l'activité partielle en hausse début 2013

Au 1^{er} semestre 2013, le nombre d'heures d'activité partielle consommées a augmenté en Paca, moins cependant qu'au niveau national (respectivement + 26,5 %, contre + 31,3 %). Le recours à ce dispositif a notamment diminué dans le Var

(- 22,7 %). Les principaux secteurs utilisateurs dans la région sont les industries manufacturières (26 % des heures consommées) et la construction (19 %).

■ Forte hausse des embauches en contrats aidés

Sur l'année 2013, le nombre d'embauches en Contrat Unique d'Insertion (CUI) et Emploi d'Avenir (EAV) s'élève à 44 220, soit 10 % de plus qu'en 2012. Après quatre trimestres consécutifs de baisse, le nombre d'embauches en CUI a vivement augmenté au 4^e trimestre 2013 (+ 28 % sur un an), essentiellement dans le secteur non marchand. Parallèlement, le programme d'EAV poursuit sa montée en charge, avec 2 570 embauches. Au total, fin 2013, le nombre de bénéficiaires en contrats aidés s'élève à 26 360 (+ 39 % sur un an).

Sur l'année 2013, 20 590 contrats d'alternance sont comptabilisés, soit une baisse de 7 % par rapport à 2012. Au 4^e trimestre 2013, le nombre de contrats de professionnalisation enregistrés s'est effondré (- 13,5 %) et les entrées en alternance sont en très net recul (- 8,3 % sur un an).

Rédaction achevée le 6 mai 2014

Les données analysées sont celles disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Marie-Christine Chesneau, Rémi Belle
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Révision du taux de chômage localisé

Les séries de taux de chômage localisés sont révisées à partir de la publication des résultats du quatrième trimestre 2013. D'une part, le taux de chômage est revu à la baisse au niveau national suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points concernant notamment l'emploi au dénominateur des taux de chômage localisés (amélioration de la méthode de passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers ...). À partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont rétro-polées de ces deux effets : elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation.

Demandeurs d'emploi en fin de mois dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2013 (en milliers)		Évolution sur un an (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	210,9	157,8	8,2	8,1
Femmes	206,7	141,3	5,0	4,7
Moins de 25 ans	59,7	44,6	1,7	1,3
25 à 49 ans	264,2	186,0	5,8	5,5
50 ans ou plus	93,7	68,4	12,5	13,1
Inscrits depuis plus d'un an	164,4	nd	11,6	nd
Provence-Alpes-Côte d'Azur	417,6	299,1	6,6	6,5
France métropolitaine	4 906,3	3 307,3	6,0	5,6

nd : données non disponibles.

Sources : Pôle emploi, Direccte-SESE Données CVS

Taux de chômage

en % de la population active

	2012 T4	2013 T1	2013 T2	2013 T3	2013 T4 (p)	Évolution 2013T4/2012T4 (en points de %)
Alpes-de-Haute-Provence	11,6	11,7	11,7	11,7	11,6	0,0
Hautes-Alpes	8,9	9,1	9,3	9,2	9,1	0,2
Alpes-Maritimes	9,9	10,1	10,2	10,2	10,2	0,3
Bouches-du-Rhône	12,0	12,2	12,1	12,0	11,8	-0,2
Var	11,0	11,1	11,1	11,1	11,0	0,0
Vaucluse	12,4	12,7	12,7	12,7	12,3	-0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,3	11,5	11,4	11,4	11,3	0,0
France métropolitaine	9,8	9,9	9,9	9,9	9,8	0,0

p : données provisoires.

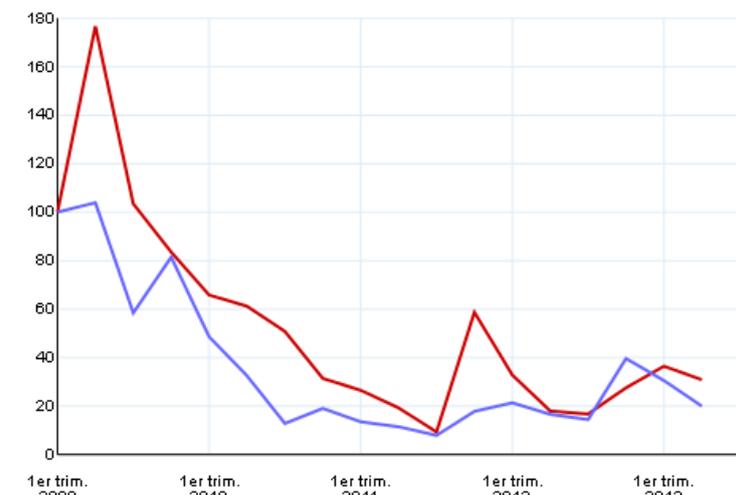
Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Heures consommées d'activité partielle

— Provence-Alpes-Côte d'Azur — France métropolitaine

en indice base 100 au 2009 T1



Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée).

Source : DARES-DGEFP, extraction Silex.

Fiche chômage et politique d'emploi

Nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non marchand

Flux cumulés du trimestre	Nombre de contrats	Evolutions annuelles (en %)			
		T4 2013 (p)	T4 2013	T3 2013	T2 2013
Contrats aidés	12 386	27,71	-8,0	-16,3	-18,9
Contrats uniques d'insertion	9 815	27,7	-8	-16,3	-18,9
dont secteurs non marchands (CAE)	8 795	24,5	-12	-19	-14,9
dont secteurs marchands (CIE)	1 020	64,5	92,8	26,6	-43
Emplois d'avenir (1)	2 571	-	-	-	-
dont secteurs non marchands	1 687	-	-	-	-
dont secteurs marchands	884	-	-	-	-
Contrats en alternance	14 619	-8,3	-4,2	-1,3	-15
Contrats d'apprentissage (2)	9 705	-5,5	-3,6	0,3	-22,8
Contrats de professionnalisation	4 914	-13,5	-5,6	-2,6	-3,3

Note : Les données relatives aux contrats aidés font référence à des contrats ayant effectivement débuté au cours du trimestre considéré tandis que les données relatives aux contrats en alternance font référence aux contrats enregistrés au cours du trimestre considéré

(1) L'évolution des principaux contrats aidés ne prend pas en compte l'évolution des emplois d'avenir puisqu'ils ont débuté en novembre 2012

(2) Hors apprentis du secteur public

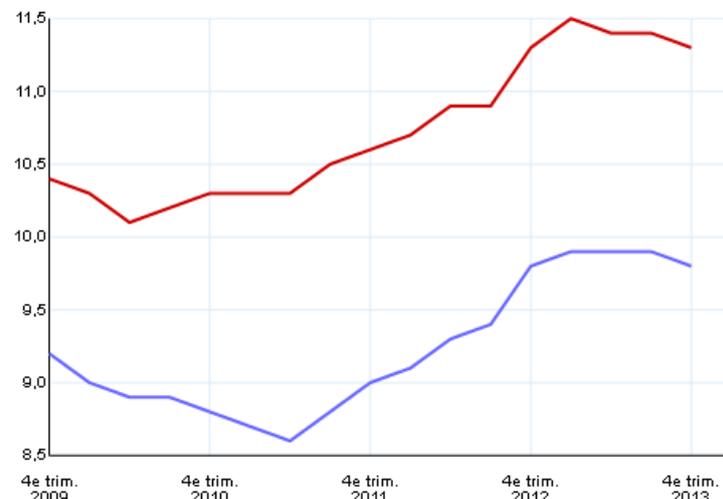
(p) : provisoire

Source : ASP ; Traitement : Dares / Direccte - Sese

Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Provence-Alpes-Côte d'Azur — France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Des définitions pour comprendre les tableaux, les graphiques et le texte sont regroupées par thème dans l'annexe Définitions du Bilan.

Hors auto-entreprises, la création d'entreprises augmente en 2013 en Paca

Au 1^{er} janvier 2013, Provence-Alpes-Côte d'Azur comptait 394 500 entreprises. Durant l'année 2013, 58 400 entreprises ont été créées dans la région, soit 3 100 de moins qu'en 2012 (- 5,1 %). Ce recul prononcé est plus marqué qu'en France métropolitaine (- 1,9 %). Au total, plus d'une entreprise sur dix créées en France métropolitaine est enregistrée en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région demeure au deuxième rang pour le nombre d'entreprises créées sur un an, derrière Île-de-France et devant Rhône-Alpes.

■ Hausse marquée des créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises

Après quatre années consécutives de baisse, les créations d'entreprises hors auto-entreprises ont renoué avec la hausse en 2013 (+ 8,5 %, après - 6,4 % en 2012). Ce rebond est essentiellement imputable aux formes d'entreprises individuelles autres que les auto-entreprises (+ 24,7 %). Le nombre de créations sous ce statut a augmenté dans tous les secteurs, plus particulièrement dans l'industrie et la construction : il a en effet doublé par rapport à 2012 (respectivement + 103,1 % et + 90,2 %). La hausse a été modérée dans le commerce-transport-hébergement-restauration (+ 5,9 %) et plus marquée dans les services aux entreprises (+ 14,8 %) et les services aux particuliers (+ 14,3 %). Par ailleurs, les créations d'entreprises sous statut de sociétés ont légèrement augmenté (+ 0,3 %, contre - 0,3 % au niveau national). Dans l'industrie et le commerce-transport-hébergement-restauration, elles ont été plus nombreuses qu'en 2012 (respectivement + 4,6 % et + 3,4 %) ; à l'inverse, elles ont diminué dans la construction (-1,0 %), les

services aux entreprises (- 2,1 %) et les services aux particuliers (- 1,3 %).

■ Fort repli des créations d'auto-entreprises

En 2013, les créations d'auto-entreprises en Paca ont fortement reculé (- 14,7 %, après + 5,4 % en 2012) ; ce recul est plus marqué dans la région qu'en France métropolitaine (- 10,3 %, après + 5,6 %). En Paca, la part des auto-entreprises dans l'ensemble des créations a ainsi baissé passant de 58,6 % en 2012 à 52,7 % en 2013. La baisse du nombre de créations d'auto-entreprises concerne tous les secteurs, à l'exception de l'enseignement-santé-action sociale (+ 4,2 %). Le régime de l'auto-entreprise demeure particulièrement utilisé dans les activités de services, la construction, le commerce et les autres activités de services : près de trois auto-entreprises sur quatre sont créées dans ces secteurs. C'est dans la construction que le nombre de créations d'auto-entreprises a le plus fortement baissé (- 30,6 %, soit - 2 100 créations). Dans les activités de services, le recul est moins prononcé (- 8,5 %). Parmi les secteurs moins représentés en termes de créations d'auto-entreprises, l'hébergement-restauration, les activités financières, les activités immobilières et l'information-communication se sont repliés d'environ 10 % chacun. Dans l'industrie, les créations d'auto-entreprises ont été beaucoup moins nombreuses en 2013 qu'en 2012 (- 26,6 %, soit - 490 créations).

■ Stabilisation des défaillances d'entreprises

Après le rebond de 2012 (+ 1,8 %, après - 1,1 % en 2011), le nombre de défaillances d'entreprises est resté

quasiment stable en Paca en 2013 (- 0,1 %). Ainsi, 6 280 entreprises ont cessé leur activité. Au niveau national, les défaillances ont augmenté en 2013 (+ 2,1 %). Malgré un nombre de défaillances moins élevé en 2013 (- 6,7 %), la construction demeure le secteur le plus concerné en Paca : plus d'une entreprise défaillante sur quatre en est issue. Le secteur des activités immobilières, dont le recul de l'activité se prolonge, accuse la plus forte hausse (+ 12,1 %). À l'opposé, c'est dans le secteur des activités financières et d'assurance et, dans une moindre mesure, dans celui de l'information-communication que le nombre de défaillances a le plus baissé (respectivement - 13,9 % et - 8,3 %). Enfin, les défaillances ont augmenté de 9 % dans l'industrie, ainsi que dans le transport, tandis qu'elles baissaient dans le secteur du soutien aux entreprises (- 1,8 %) et restaient stables dans celui du commerce.

Rédaction achevée le 21 mars 2013.

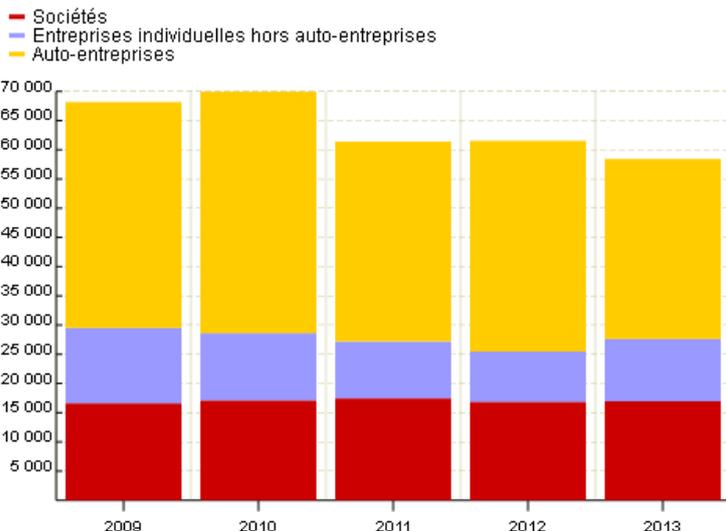
Les données analysées sont celles disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Éric Rubiloni, Philippe Winnicki
Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour en savoir plus

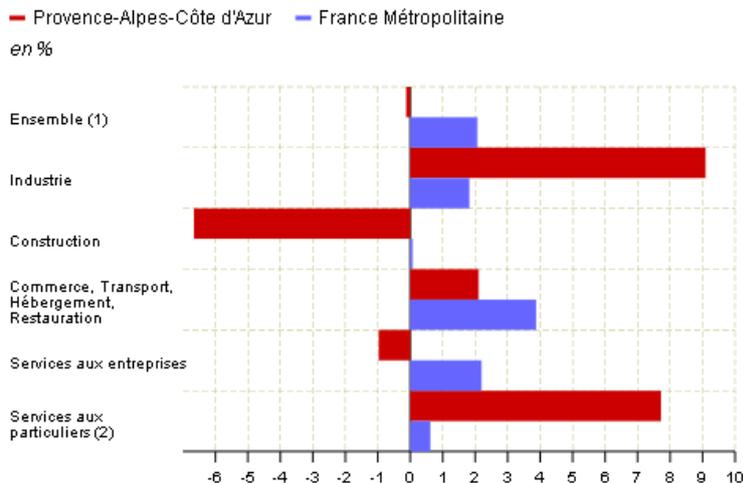
- En Provence-Alpes-Côte d'Azur, une entreprise sur trois est créée par une femme
Synthèse Flash n°75, mars 2014
- Créateurs d'entreprises : avec l'auto-entrepreneuriat, de nouveaux profils
Insee Première n° 1487, février 2014
- Hors auto-entreprises, les créations d'entreprises augmentent en 2013
Insee Première n° 1485, janvier 2014

Créations d'entreprises dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



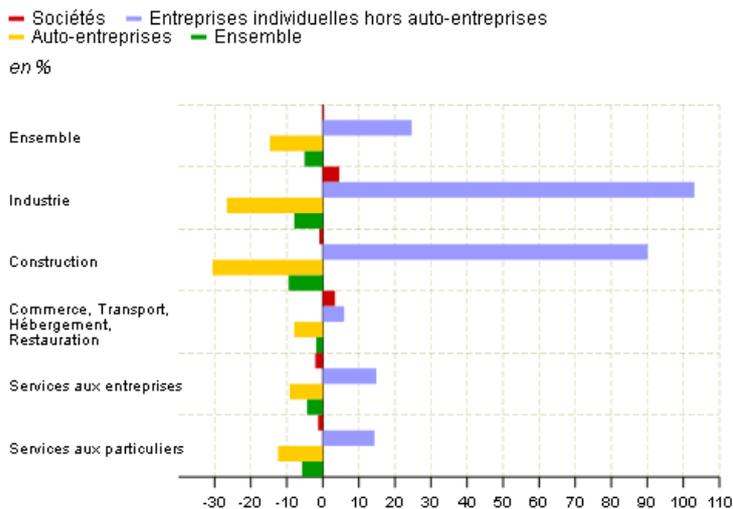
Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2012 et 2013 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



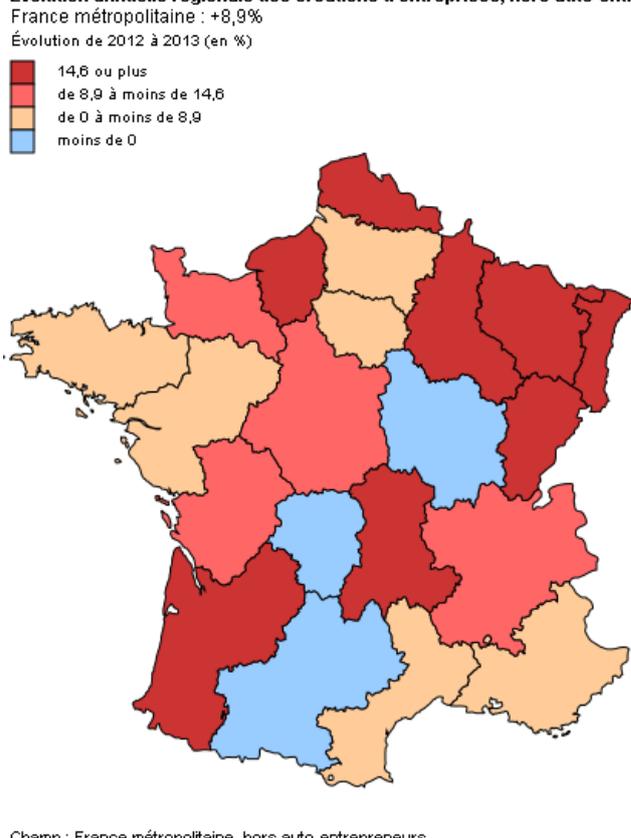
(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 7/2/14).

Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2012 et 2013 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors auto-entreprises



Champ : France métropolitaine, hors auto-entrepreneurs.
 Ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).
 ©IGN-Insee 2014

Des définitions pour comprendre les tableaux, les graphiques et le texte sont regroupées par thème dans l'annexe *Définitions* du Bilan.

Faible niveau d'activité dans la construction

■ Le marché immobilier du neuf sous tension

Les mises en vente de logements neufs ont continué de baisser en 2013 en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-14 % sur un an, contre -3 % en 2012 et -9 % en 2011). Ainsi, 11 350 logements neufs ont été mis en vente, contre 13 200 en 2012. Poursuivant la tendance de fin 2012, le nombre de mises en vente du premier semestre 2013 a fortement fléchi (-20 % sur un an), avant de se redresser au second semestre (-5 %). L'offre nouvelle est désormais proche du seuil plancher de 2008-2009.

En 2013, 10 290 logements neufs ont été réservés. Les ventes ont reculé de 7 % par rapport à 2012. Cette baisse est moins importante que les années précédentes (-12 % en 2012 et -17 % en 2011). Elle reste toutefois supérieure à la tendance nationale (-1 %). Le bilan est contrasté selon le type de logement. Les réservations d'appartements neufs ont atteint 9 470 unités, après 10 260 en 2012 (-8 %). À l'inverse, les ventes de maisons neuves ont repris (+8 %), sur des volumes qui sont toutefois beaucoup plus faibles : 820 unités en 2013, après 760 en 2012.

Les baisses successives des réservations ont freiné l'écoulement du stock de logements disponibles à la vente. Le repli de l'offre nouvelle a permis de contenir en partie la hausse du stock. Au total, les logements disponibles ont augmenté de 13 % sur un an, pour atteindre 11 800 unités fin 2013. Le délai d'écoulement du stock est estimé à 14 mois, contre 13 mois en 2012 et 7 mois en 2011.

Dans ce contexte économique difficile, les prix de vente ont légèrement diminué en 2013. Pour le logement collectif, qui représente 92 % du marché en Paca, le prix des appartements a baissé de 2 % en un an pour la première fois depuis 2009. Pour autant, il est resté élevé : 4 236 €/m²

en moyenne dans la région contre 3 869 €/m² en France. La baisse des prix des logements individuels a été plus significative (-7 %) : le prix moyen d'un lot (maison individuelle et son terrain) s'est élevé à 278 800 € en 2013.

Cette contraction du marché de l'immobilier, en cours depuis trois ans, pèse sur le secteur de la construction.

■ Baisse des permis de construire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Après trois années consécutives de hausse, le nombre de permis de construire accordés en Provence-Alpes-Côte d'Azur a baissé de 15 % en 2013. Ce recul est bien plus marqué pour les logements collectifs (-18 %), que pour les logements individuels (-10 %). Le nombre d'autorisations pour les résidences (résidences pour personnes âgées, étudiants...) a baissé de 6 %.

Dans les trois départements littoraux, qui concentrent plus de 80 % des permis autorisés de la région, le repli est conséquent : -18 % pour les Bouches-du-Rhône, -16 % pour les Alpes-Maritimes malgré une demande de construction de résidences multipliée par 4, et -14 % pour le département du Var.

Seul le département des Hautes-Alpes enregistre une hausse de 11 %. Après plusieurs années de baisse, le nombre d'autorisations accordées pour les résidences y est notamment 6 fois plus élevé en 2013 qu'en 2012.

■ Légère reprise des mises en chantier de logements

Après une forte baisse en 2012 (-25 %), les mises en chantier ont amorcé en 2013 une légère hausse en Paca (+4 %, contre -13 % en France métropolitaine). Cette hausse est nettement plus importante pour les mises en chantier de résidences (+30 %), que pour les logements

collectifs (+11 %). A contrario, les mises en chantier de logements individuels ont reculé de 9 %.

■ Le bâtiment industriel tire la construction de locaux

En 2013, les Surfaces Hors Œuvre Nette (SHON) des mises en chantiers de locaux a légèrement augmenté dans la région (+1,4 %, contre +0,1 % en France Métropolitaine). En Paca, les deux secteurs ayant le moins progressé sont la construction de bureaux et celui d'entrepôts (-29 % chacun). À l'inverse, les mises en chantier dans l'industrie ont plus que doublé dans la région, soit 138 000 m² de SHON supplémentaires sur un an. Cette hausse concerne notamment la construction de bâtiments industriels liée aux activités de gestion de l'eau et des déchets, la construction aéronautique, spatiale et navale, l'industrie informatique, électronique et optique, ainsi que la chimie. Le secteur industriel progresse essentiellement autour des grandes agglomérations du littoral.

Rédaction achevée le 18 avril 2014

Les données analysées sont celles disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Catherine Loose

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Carine Pékic

Cellule Économique Régionale de la Construction

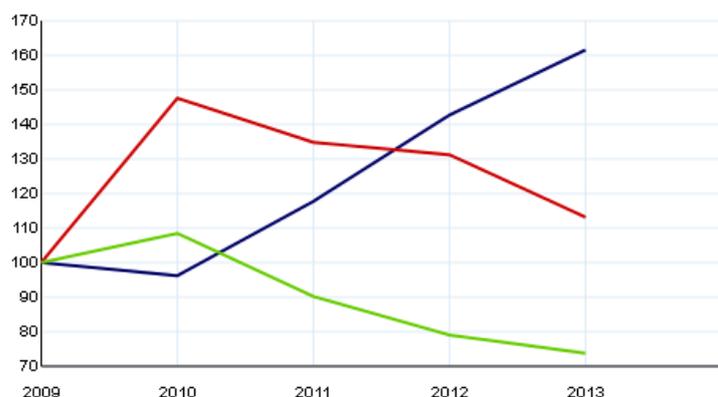
Pour en savoir plus

- > Exercice de prospective régionale : De 30 600 à 36 400 logements à construire chaque année d'ici 2030
Analyse n° 42, février 2014.
- > <http://www.cerc-paca.fr/>

Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2009



Note : données brutes.
Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Logements autorisés par département

en %

	Logements individuels		Logements collectifs et logements en résidence		Total		
	Logements en 2013 (nombre)	Évolution 2013/2012	Logements en 2013 (nombre)	Évolution 2013/2012	Logements en 2013 (nombre)	Évolution 2013/2012	Évolution annuelle moyenne 2012/2007 (1)
Alpes-de-Haute-Provence	679	-11,1	281	-33,4	960	-19,1	-3,0
Hautes-Alpes	742	-6,2	503	52,4	1 245	11,1	-16,1
Alpes-Maritimes	1 479	-2,2	4 848	-20,0	6 327	-16,5	9,6
Bouches-du-Rhône	3 607	-8,4	9 092	-21,4	12 699	-18,1	1,0
Var	3 321	-16,4	5 084	-11,6	8 405	-13,6	5,3
Vaucluse	2 082	-8,2	1 705	-8,4	3 787	-8,3	-1,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11 910	-10,1	21 513	-17,2	33 423	-14,8	2,0
France métropolitaine	171 851	-10,9	209 512	-11,6	381 363	-11,3	-2,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

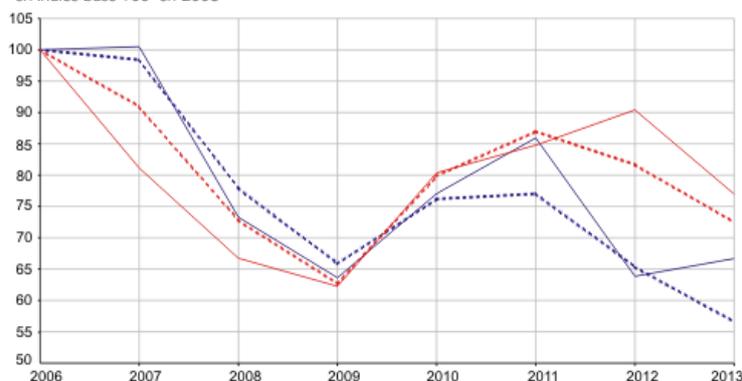
Note : données brutes, en date réelle.
Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2.

Évolution de la construction de logements

- Logements commencés - Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Logements autorisés - Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Logements commencés - France métropolitaine
- Logements autorisés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2006



Note : données brutes provisoires, en date réelle (extraction de mars 2014).

Champ : logements individuels et collectifs.

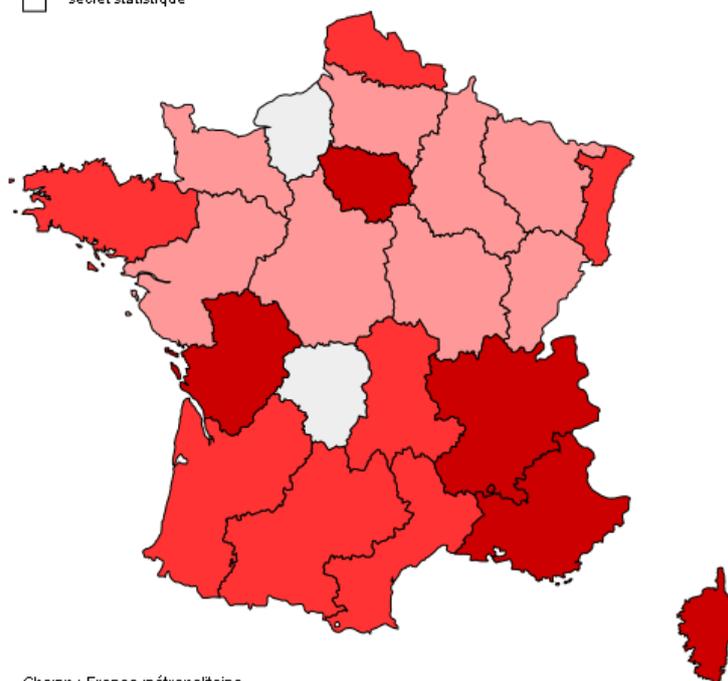
Source : SOeS ; Sit@del2.

Prix régional moyen des maisons neuves en 2013

France métropolitaine : 247 085 € / lot

Prix moyen des maisons (en € / lot)

- 247 085 ou plus
- de 208 939 à moins de 247 085
- de 185 586 à moins de 208 939
- secret statistique



Champ : France métropolitaine.
Source : SOeS, enquête ECLN.

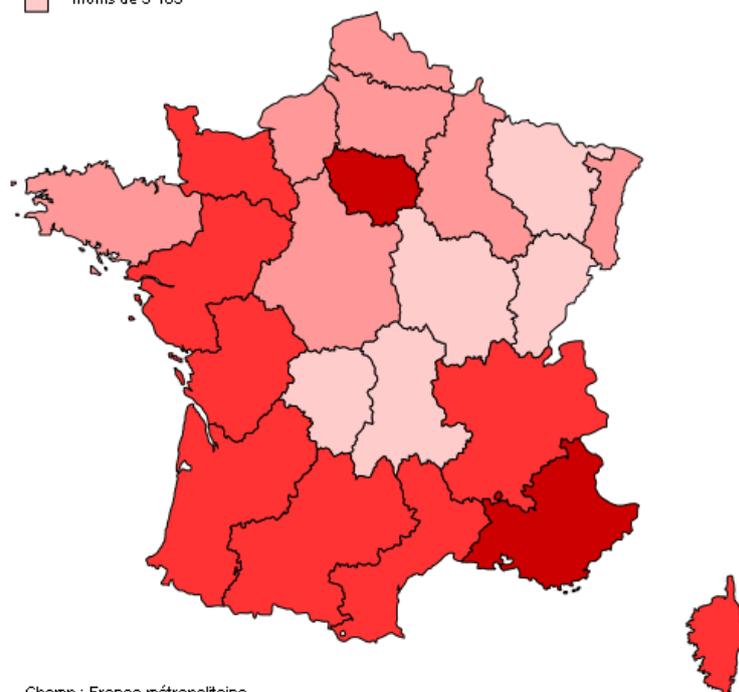
©IGN-Insee 2014

Prix régional moyen des appartements neufs en 2013

France métropolitaine : 3 869 € / m²

Prix moyen des appartements (en € / m²)

- 3 869 ou plus
- de 3 434 à moins de 3 869
- de 3 103 à moins de 3 434
- moins de 3 103



Champ : France métropolitaine.
Source : SOeS, enquête ECLN.

©IGN-Insee 2014

Des définitions pour comprendre les tableaux, les graphiques et le texte sont regroupées par thème dans l'annexe Définitions du Bilan.

La clientèle internationale continue de soutenir le tourisme en Paca

En 2013, le nombre de touristes internationaux dans le monde a encore augmenté pour atteindre 1 087 millions selon l'Organisation Mondiale du Tourisme. Avec 52 millions de touristes supplémentaires, il progresse ainsi de 5 % par rapport à 2012. L'Europe demeure la région la plus visitée au monde et accueille 563 millions de touristes, soit 29 millions de touristes supplémentaires en 2013.

■ Fréquentation hôtelière en légère baisse

Après avoir connu la plus forte hausse des régions françaises en 2012, la fréquentation des hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a baissé de 0,8 % en 2013 (soit 93 000 nuitées en moins). Au niveau national, la fréquentation a légèrement moins reculé (-0,3 %). Avec 21,6 millions de nuitées en 2013, Paca conserve la deuxième place des régions derrière l'Île-de-France.

Au sein de la région, seules les Bouches-du-Rhône ont connu une hausse de fréquentation (+7,8 %). Ce département a notamment bénéficié des visites liées à Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture.

La clientèle française a été moins présente dans les hôtels de la région en 2013 : le nombre de nuitées a baissé de 3,3 %. Comme en 2012, la clientèle internationale a tiré la croissance touristique hôtelière en Paca : sa progression a néanmoins ralenti

(+3,1 %, après +5,2 % en 2012). Au niveau national, cette clientèle enregistre une forte progression (+5,2 %, après +2,6 %). Au total en 2013, le nombre de nuitées étrangères s'élève à 8,7 millions en Paca et représente désormais plus de 40 % de l'ensemble des nuitées de la région (38,5 % en 2012).

■ Clientèle lointaine toujours plus présente

Si la clientèle internationale a globalement progressé, la fréquentation hôtelière des Européens (y compris la Turquie) a été quasi stable (+0,4 %). La hausse de la clientèle européenne hors zone euro (+6,7 %) a compensé la baisse de la fréquentation des touristes en provenance des pays de la zone euro (-4,3 %). Hors zone euro, ce sont les touristes en provenance de l'Europe de l'Est qui enregistrent la plus forte progression en 2013 (+46,5 %), plus particulièrement les Tchèques (+82,4 %) et les Turcs (+34,2 %). Les touristes en provenance du Royaume-Uni ont moins fréquenté la région (-4,8 %, après +7,9 % en 2012), mais demeurent toutefois les plus nombreux (13,6 % de l'ensemble des nuitées de la région). La baisse de la clientèle des pays de la zone euro concerne notamment les pays situés au nord de la France. Ainsi, les Néerlandais (-23,6 % en 2013, après -16,6 % en 2012), les Belges (-11,7 %, après -4,3 %) et les

Allemands (-4,1 %, après -1,8 %) ont été moins présents.

La progression de la clientèle lointaine (hors Europe) s'est poursuivie en 2013 : +9,4 % de nuitées, après +20,0 % en 2012. Profitant de la reprise économique, les Américains ont été plus présents (+11,2 %). Les touristes en provenance des pays de l'Asie et de l'Océanie sont également venus plus nombreux (+30,1 %), de même que les Japonais (+14,6 %) et les Chinois (+23,7 %). La fréquentation des touristes en provenance du Proche et Moyen-Orient (+8,8 %) ou encore d'Amérique Centrale ou du Sud (+10,8 %) a continué de progresser. À l'inverse, les Russes ont été moins présents dans la région (-6,2 %).

■ Des séjours plus courts

Les touristes français et étrangers sont arrivés plus nombreux en Paca mais sont restés moins longtemps. La durée moyenne de séjour a ainsi baissé de 0,07 point en 2013. Il s'agit de la plus forte baisse des régions françaises.

Le taux d'occupation des hôtels de la région a continué de diminuer (-0,9 point, contre -0,5 point en 2012), pour s'établir à 57,6 %. Seuls les hôtels 4 et 5 étoiles ont vu leur taux légèrement augmenter (+0,2 %).

Rédaction achevée le 3 avril 2014
Les données analysées sont celles disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Éric Rubiloni, Philippe Winnicki
Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

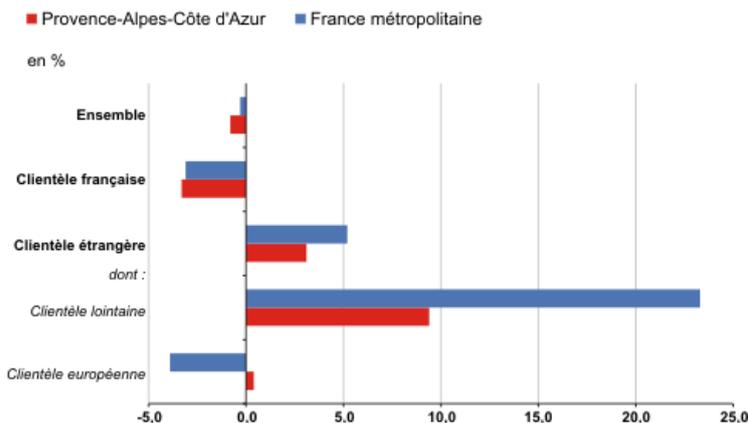
Plus de campeurs étrangers en Paca

Durant l'été 2013 (mai à septembre), la fréquentation des campings de la région a de nouveau augmenté (+2,8 %, après +1,8 % en 2012). Cette hausse est identique à celle observée au niveau national (+2,8 %, après -1,1 % en 2012). Cette progression ne s'observe pas dans tous les départements de la région. Concentrant la moitié de la fréquentation régionale, le Var enregistre la plus forte augmentation (+5,7 %), et gagne 415 000 nuitées par rapport à l'été précédent. La fréquentation des campings des Alpes-de-Haute-Provence est également en hausse (+1,7 % en 2013, +3,1 % en 2012), ainsi que dans ceux du Vaucluse (+0,3 % en 2013, après -1,4 % en 2012). Dans les Hautes-Alpes et les Bouches-du-Rhône, le nombre de campeurs s'est quasiment maintenu (-0,1 %). À l'inverse, il a fortement baissé dans les Alpes-Maritimes (-3,4 %).

Pour en savoir plus

- > Organisation mondiale du tourisme, Communiqué de presse, 20 janvier 2014
- > Hôtels été 2013 : Les Bouches-du-Rhône se démarquent
Synthèse Flash n° 67, décembre 2013
- > Campings Été 2013 : Plus de campeurs étrangers en Paca
Synthèse Flash n° 68, décembre 2013
- > Comité Régional du Tourisme Paca
<http://www.chiffres-tourisme-paca.fr>

Évolution de la fréquentation hôtelière entre 2012 et 2013

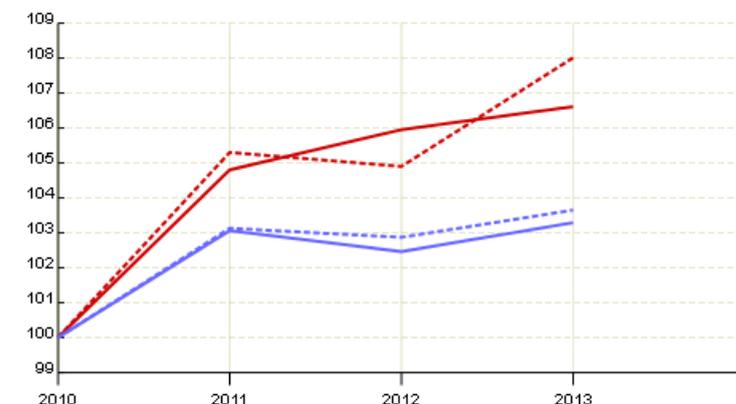


Sources : Insee ; DGCIS, partenaires régionaux.

Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

- Nombre de nuitées - Provence-Alpes-Côte d'Azur
- - - Nombre d'arrivées - Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Nombre de nuitées - France métropolitaine
- - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2013 définitives. Données 2010, 2011 et 2012 rétropolées suite au changement de méthode début 2013. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee ; DGCIS, partenaires régionaux.

Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2013 par une clientèle étrangère
	2013 (en milliers)	Évolution 2013/2012	Évolution moyenne annuelle 2012/2010 (1)	
Alpes-de-Haute-provence	674	- 6,8	6,7	24,1
Hautes-Alpes	921	- 8,0	1,5	16,7
Alpes-Maritimes	8 659	- 2,3	2,4	55,5
Bouches-du-Rhône	5 740	7,8	2,4	30,4
Var	3 441	- 5,2	2,8	29,5
Vaucluse	2 200	- 3,4	2,0	36,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21 635	- 0,8	2,5	40,1
France métropolitaine	197 878	- 0,3	1,4	36,4

Note : données 2013 définitives. Données 2010, 2011 et 2012 rétropolées suite au changement de méthode début 2013.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Sources : Insee ; DGCIS, partenaires régionaux.

Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2013	
	2013 (en milliers)	Évolution 2013/2012	Évolution moyenne annuelle 2012/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements locatifs
Alpes-de-Haute-provence	1 921	1,7	3,3	41,2	39,1
Hautes-Alpes	1 279	- 0,1	1,7	40,1	19,4
Alpes-Maritimes	1 035	- 3,4	2,8	38,4	43,6
Bouches-du-Rhône	1 686	- 0,1	0,8	41,0	44,4
Var	7 709	5,7	4,5	39,4	55,9
Vaucluse	1 545	0,3	4,5	50,9	36,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 175	2,8	3,5	40,9	46,6
France métropolitaine	108 722	2,8	0,9	34,5	46,3

Note : données 2013 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Sources : Insee ; DGCIS, partenaires régionaux.

Des définitions pour comprendre les tableaux, les graphiques et le texte sont regroupées par thème dans l'annexe Définitions du Bilan.

Gros temps pour les marchandises, calme pour les passagers

■ Immatriculations : à côté de la plaque

En 2013, les ventes régionales de véhicules neufs se dégradent pour la quatrième année consécutive. Les immatriculations de véhicules neufs baissent de 4,9 % en un an, en raison de la nouvelle érosion des marchés de véhicules particuliers et d'utilitaires légers. À l'inverse, les immatriculations de véhicules de transports en commun augmentent de 13 %, ainsi que celles de véhicules industriels à moteur (+ 6 %) qui augmentent pour la première fois depuis 2008. Ces derniers bénéficient de l'anticipation de l'entrée en vigueur de la norme Euro 6, au 1^{er} janvier 2014.

■ Dérapage du transport routier de marchandises

En un an, le transport routier national de marchandises généré par Paca se dégrade de 16 % en tonnes-kilomètres en Paca, contre - 0,2 % au niveau national. Le repli est très net sur les flux entrant ou sortant de la région (- 19 %) et moins marqué pour les flux internes (- 11 %). Au final, le niveau de 2013 est inférieur de 10 % à celui de la crise de 2009, soit l'un des plus bas des vingt dernières années.

En volume, le transport routier régional de marchandises diminue de 23 % en 2013. L'année est marquée par la forte décélération des trafics routiers internes à la région (- 26 %), dont l'ampleur dépasse celle des flux extérieurs (- 17 %). De plus, la contraction du marché régional n'offre plus d'échappatoire à la réduction persistante des flux externes.

La réduction de la longueur moyenne des trajets atteste de la dégradation du secteur : 132 km en 2013, contre 144 km en 2012 et 179 km en 2000.

■ Transport maritime de marchandises : basses eaux

En 2013, le trafic du port de Marseille régresse, en raison du repli des hydrocarbures. Cette érosion de la filière est liée à la nouvelle politique de valorisation du brut dans les pays d'extraction, pour préserver les marges

des compagnies pétrolières. Les volumes de *marchandises diverses* profitent de la hausse du trafic de conteneurs, suite à l'ouverture de plusieurs lignes maritimes à Fos et de la création de nouvelles surfaces logistiques. Enfin, la demande soutenue de houille et de minerai de fer par l'usine ArcelorMittal accroît le niveau des *vracons solides*.

À Nice, les exportations maritimes de ciment vers la Corse sont au plus bas depuis une vingtaine d'année. À Toulon, la hausse de l'activité fait suite à deux années consécutives de baisse.

■ Fleuve : le port d'Arles à contre-courant

Le bassin Rhône-Saône déploie son activité autour du transport de produits énergétiques, agroalimentaires et de matériaux de construction, trois filières éprouvées par la conjoncture. En 2013, les marchandises transportées sur ce bassin fléchissent de 4,6 % en volume et de 3,8 % en tonne-kilomètre, par rapport à 2012.

Toutefois, l'activité des ports d'Arles et du Pontet dans la partie régionale du bassin augmente de 1,3 % au total en un an. Le port d'Arles traite 7,5 % de volume supplémentaire par rapport à 2012 et celui du Pontet 10 % de moins.

■ La croisière a la cote

Le transport maritime de passagers progresse pour la deuxième année consécutive en Paca (+ 3,6 %). Marseille et Nice portent cette croissance, impulsée par le développement des croisières (+ 23 %). Le port de Marseille accueille, pour la première fois, plus d'un million de croisiéristes (+ 32 % en un an) et Nice retrouve un niveau de fréquentation voisin de celui des meilleures années antérieures (+ 34 %). En revanche, ce secteur régresse à Toulon (- 9 %).

Les trafics des lignes régulières diminuent sur les trois places maritimes (- 5 %). Cette baisse est en grande partie imputable à la moindre fréquentation des lignes desservant la Corse (- 4,3 %). Le ferry souffre également de la concurrence de l'aérien, à l'international.

■ Le transport aérien niçois sur un nuage

En 2013, les aéroports de Nice et Marseille accueillent près de 400 000 voyageurs de plus que l'année passée. L'accroissement de la clientèle se fait sans augmenter l'offre, mais en la diversifiant et en améliorant le coefficient de remplissage.

Cependant, l'essentiel de la croissance est assuré par la cité azurée qui améliore ses trafics national (+ 2,3 %) et international (+ 3,9 %). Nationalement, les lignes de Paris-Charles-de-Gaulle, Lille et Bordeaux réalisent un essor remarquable ; à l'étranger, les meilleures progressions se font sur les marchés scandinave, espagnol, russe et émirati.

Pour la plate-forme marseillaise, le gain de voyageurs à l'international est érodé de moitié par la baisse de fréquentation des lignes intérieures provinciales (- 4,2 %) et parisiennes (- 1,2 %). Les vols internationaux profitent des succès des lignes européennes vers le Royaume-Uni, le Portugal, les Pays-Bas et l'Italie, ainsi que des lignes d'Afrique du Nord vers l'Algérie et le Maroc.

Rédaction achevée le 8 avril 2014

Les données analysées sont celles disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Bilan rédigé par l'Observatoire Régional des Transports

d'après les informations obtenues auprès de la Direction de l'aviation Civile du Sud-Est, du Commissariat général au développement durable (Service de l'observation et des statistiques), du Grand Port Maritime de Marseille, des Voies Navigables de France, des CCI de Nice-Côte d'Azur et du Var, de la DREAL Paca, de la DIRECCTE Paca et du MEEDDM-SOeS

Pour en savoir plus

- > Observatoire Régional des Transports www.ort-paca.fr
- > Le journal des transports
- Publication de l'ORT

Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2013 (nombre)	Évolution 2013/2012 (en %)	2013 (nombre)	Évolution 2013/2012 (en %)	2013 (nombre)	Évolution 2013/2012 (en %)	2013 (nombre)	Évolution 2013/2012 (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	3 916	-6,7	913	-4,8	85	-8,6	4 932	-6,1
Hautes-Alpes	3 467	-8,9	790	-6,9	114	14,0	4 397	-8,0
Alpes-Maritimes	31 690	-4,5	5 737	-7,8	306	-15,9	37 860	-5,2
Bouches-du-Rhône	51 643	-4,8	13 071	-3,0	1 017	-0,3	66 127	-4,2
Var	29 734	-5,0	4 598	-11,3	528	21,1	34 959	-5,5
Vaucluse	15 446	-5,2	3 788	-4,9	493	25,4	19 765	-4,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	135 896	-5,0	28 897	-5,8	2 543	5,7	168 040	-4,9
France métropolitaine	1 756 952	-5,4	364 664	-4,1	45 041	-1,3	2 173 611	-5,0

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

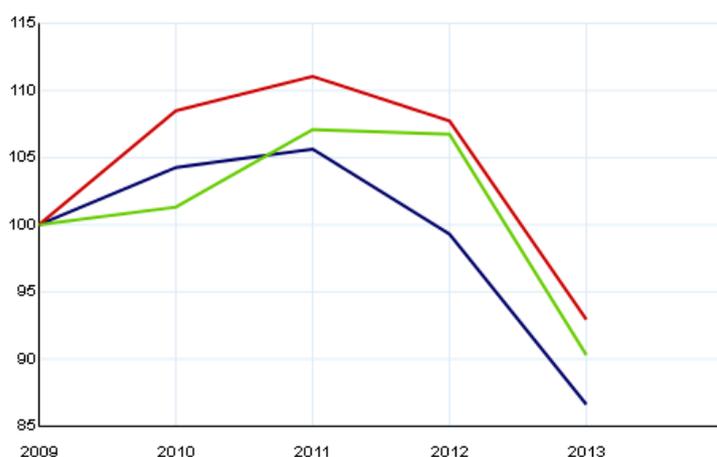
(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

Évolution du transport routier de marchandises dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

— Entrées dans la région — Sorties de la région — Intérieur de la région

en indice base 100 en 2009



p : données provisoires.

Champ : hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

Trafic de marchandises des ports de Marseille, Nice et Toulon en 2013

Unité : millions de tonnes	2013	Évolution 2013/2012 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (en %)
Grand port maritime de Marseille	80,0	-6,5	-3,6
Marchandises diverses	17,3	0,6	2,8
dont conteneurs	10,8	2,9	5,1
Vrac solide	13,2	7,2	-1,4
Vrac liquide	49,5	-11,7	-5,8
dont hydrocarbures	46,1	-12,3	-6,1
Nice	0,1	-13,1	-11,3
Toulon	1,4	8,2	-0,2
Total des trois ports	81,6	-6,3	-3,5

Sources : GPPM, CCI Nice-Côte d'Azur, CCI du Var

Trafic du bassin Rhône-Saône



Source : Voies Navigables de France

Transport de passagers des ports maritimes de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013

Unité : milliers de passagers	2013	Évolution 2013/2012 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (en %)
Marseille	2 618	7,2	5,1
Lignes régulières	1 451	-6,5	-0,7
Croisières	1 167	31,1	16,7
Nice	1 283	6,4	-0,9
Lignes régulières	795	-5,5	-0,8
Croisières*	487	33,9	-1,1
Toulon	1 504	-4,1	4,1
Lignes régulières	1 222	-2,9	2,3
Croisières	283	-9,1	15,3
Total	5 405	3,6	3,2

* Nice-Villefranche

Sources : GPMM, CCI de Nice-Côte d'Azur, CCI du Var

Trafic de passagers des aéroports de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013

unité : milliers de passagers	2013	Évolution 2013/2012 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (en %)
Lignes nationales	8 579	-0,3	1,1
dont : Nice	4 510	2,3	0,9
Marseille	3 620	-2,9	2,0
Lignes internationales	11 789	3,7	3,8
dont : Nice	7 033	3,9	3,0
Marseille	4 641	4,4	5,6
Passagers lignes à bas coût (low cost)	6 199	6,6	5,3
Transit	59	-55,4	-19,6
Total	20 427	1,6	2,5
Part des lignes à bas coût (%)	30,3	///	///

Source : Union des aéroports français.

Des définitions pour comprendre les tableaux, les graphiques et le texte sont regroupées par thème dans l'annexe Définitions du Bilan.

De petites récoltes tardives mais mieux valorisées

■ Fruits : une campagne atypique mais globalement satisfaisante

En 2013, toutes les productions de fruits sont limitées par un printemps froid et humide ; elles sont retardées d'une à trois semaines. Cependant, l'été, normalement chaud et plutôt sec, stimule la consommation nationale et les fruits d'été affichent des prix élevés. Ainsi, la hausse des prix atteint respectivement 35 % et 10 % pour les abricots et les pêches nectarines, compensant les pertes de production. La campagne est également bonne pour la pomme, dont la production est en hausse malgré les petits calibres. Celle de la poire est mitigée : la production dépasse la petite récolte de 2012 mais son prix décroche face à la concurrence des fruits d'été. Enfin, la campagne est plutôt mauvaise pour la cerise et la fraise, qui connaissent des difficultés de commercialisation malgré une production en hausse pour la cerise.

■ Légumes : une situation moins favorable et contrastée

Les campagnes de légumes sont rémunératrices pour le concombre et la courgette, qui enregistrent une forte baisse de volume mais une consommation soutenue. Elles sont plus mitigées pour la laitue et le melon, qui après un départ favorable s'achèvent par des difficultés d'écoulement. Enfin, la campagne est particulièrement difficile pour la tomate. Celle-ci a en effet été confrontée à une demande atone et à une forte concurrence de l'Espagne et du Maghreb.

■ Viticulture : volumes au plus bas et essor des prix

La campagne 2013 est marquée par une floraison de la vigne intervenant avec un décalage de deux à trois semaines et retardant d'autant les vendanges. La récolte viticole, estimée à 3,5 millions d'hectolitres, diminue pour la deuxième année consécutive (-6 %) et atteint un minimum historique. Les productions de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône sont à l'origine de ce recul. En Vaucluse, les

volumes de Côtes-du-Rhône reculent de 12 % ; ceux des Bouches-du-Rhône de 8 %. À l'inverse, la production du Var augmente (+3 %), en particulier en IGP (+14 %), alors que les volumes en AOP restent stables (+0,6 %).

Avec ce nouveau recul des volumes, le disponible à commercialiser est au plus bas, tirant les prix vers le haut. Les cours des appellations des vins de Côtes-du-Rhône régional rouge et des Côtes de Provence rosé progressent ainsi respectivement de +17 % et de +18 % d'août à décembre 2013 par rapport à la même période de 2012.

■ Fleurs coupées : la rose n'est plus leader

En 2013, la rose perd sa première place en termes de chiffre d'affaires au profit de la pivoine. Une importante évolution se met en place : la production de fleurs moins coûteuses en charges énergétiques et investissements, à l'image des pivoines, renoncules ou autres anémones, se développe. La rose (-23 % en 2013) demeure l'une des premières productions horticoles du Var, mais sa production a été divisée par deux ces dix dernières années.

■ Grandes cultures : recul de surfaces mais rendements historiques en blé

L'année 2013 est difficile pour les céréales et les oléoprotéagineux. Conditions d'implantation délicates, humidité et fraîcheur du printemps, sont à l'origine de reculs parfois importants des volumes produits. Seuls le blé et le tournesol y échappent. La baisse est particulièrement sensible pour le riz (-11 %). L'itinéraire technique compliqué, le découplage de l'aide en 2012 et les cours en baisse concourent à cette désaffection. La diminution des surfaces s'accroît également pour le blé dur (-7 %), mais les rendements sont significativement plus élevés (+18 %). En outre, les cours de céréales dévissent fortement en début de campagne, entraînés à la baisse par des perspectives de récoltes mondiales particulièrement importantes.

■ Rendements médiocres en lavandin mais corrects en lavande

La récolte en lavandin, dont les principales cultures sont situées sur le plateau de Valensole et dans la vallée du Rhône, recule de 7 % en 2013. Sur ces zones plus précoces, les plantations subissent le contrecoup de l'hiver froid de 2012 et du printemps humide de 2013. Par conséquent, les rendements sont médiocres. La culture de lavandin est en outre à son tour touchée par le dépérissement. Sur les secteurs plus tardifs comme le plateau d'Albion ou Sault, qui concentre 80 % des lavandes françaises, les rendements en lavande sont corrects. La production d'essence de lavande dépasse les 50 tonnes, en augmentation de 5 %. Profitant de l'augmentation des prix de l'huile essentielle, de nouvelles plantations s'installent.

■ Animaux : encore une bonne année pour la vente des agneaux

En 2013, les effectifs ovins sont relativement stables. L'agneau de boucherie représente les trois quarts des débouchés, avec un produit phare : l'agneau « Label Rouge ». Pour ces agneaux, nés à l'automne ou au printemps et vendus entre 3 et 5 mois, les cours sont faibles en début d'année, mais se redressent dans le courant de l'année, avec au final un cours moyen annuel supérieur à 2012.

Rédaction achevée en mai 2014
Les données analysées sont celles disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Françoise Cazenave
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt

Pour en savoir plus

> Agreste
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/>
Panorama mensuel et bilan annuel

Production de fruits & légumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Production (tonnes)	Évolution 2013/2012 en %	Rendement (T/ha)	Part dans la production nationale en 2013 en %
FRUITS				
Fraise	7 125	- 5,9	23,1	12,9
Pastèque	3 446	2,8	49,2	49,2
Abricot	17 207	- 47,5	8,2	12,3
Cerise	17 029	36,5	5,8	42,7
Pêche & nectarine	65 844	- 20,9	24,9	27,5
Poire	70 492	23,5	29,3	45,4
Pomme	447 063	10,2	44,0	25,1
Raisin de table	28 204	- 18,1	8,4	54,1
Figue	2 510	4,8	9,4	78,8
Olive (table et huile)	15 955	1,5	1,6	59,4
LEGUMES				
Asperge	817	- 11,3	3,2	3,8
Aubergine	5 753	- 1,4	40,8	24,1
Tomate	179 912	- 10,7	120,7	24,1
dont sous serre & abri haut	113 697	- 8,8	228,3	20,5
Laitues	82 537	4,1	38,5	32,6
Chicorées	11 066	- 12,8	35,9	19,2
Concombre	15 068	- 14,0	221,6	12,5
Courgette	39 251	- 21,0	61,5	33,6
Carotte	9 590	- 15,4	37,2	1,8
Chou-fleur	4 169	- 24,2	21,8	1,3
Melon	51 048	- 11,4	20,6	19,1
dont sous serre & abri haut	12 632	- 3,0	28,7	70,6
Potiron, courge et citrouille	38 040	0,0	33,0	40,8
Radis	3 395	0,0	15,3	6,7

Source :
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt - PACA
AGRESTE données définitives pour 2012 et provisoires pour 2013

Productions ovines et bovines en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unités : têtes de bétail et hectolitres

		2013	Évolution en %	
			2013 / 2012	2013 / moyenne 2008-2012
BOVINS	Vaches laitières	7 534	- 1,3	3,3
	Génisses laitières	6 694	1,6	- 0,1
	Vaches nourrices	15 596	0,6	- 8,4
	Génisses nourrices	8 246	3,5	- 5,9
	Autres bovins	27 460	- 2,9	- 0,3
	Effectif total	65 530	- 0,7	- 2,7
OVINS	Agnelles	89 726	- 12,1	- 7,2
	Brebis mères	531 588	1,2	- 0,8
	dont brebis mères traitées	5 646	26,5	- 1,8
	Autres ovins	216 680	- 3,6	19,7
	Effectif total	837 994	- 1,7	3,0
LAIT	Lait de vache livré à l'industrie (HI)	227 320	- 17,7	- 16,1
	Prix moyen (€/HI)	0,348	8,7	10,4

Source :
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt - PACA
AGRESTE données définitives pour 2012 et provisoires pour 2013

Viticulture en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2013	Évolution en %	
		2013 / 2012	2013 / moyenne 2008-2012
SUPERFICIE en ha			
AOP autres que les vins doux naturels	65 453	0,4	- 1,7
Vins doux naturels en AOP	432	- 17,1	- 18,0
Ensemble des vins de qualité	65 885	0,3	- 1,9
Autres vins, jus et moûts	20 225	- 0,5	- 7,0
Vignes de cuve en production	86 110	0,1	- 3,1
Vignes de cuve non productives	1 730	31,7	- 1,5
Superficie en vignes de cuve	87 840	0,6	- 3,1
PRODUCTION en hl			
AOP autres que les vins doux naturels	2 456 369	- 7,2	- 9,9
Vins doux naturels en AOP	6 703	- 37,5	- 43,3
Ensemble des vins de qualité	2 463 072	- 7,3	- 10,1
IGP, VSIG et autres	1 004 864	- 3,1	- 17,3
dont IGP	909 965	- 2,1	- 12,6
Production totale	3 467 936	- 6,1	- 12,3

Source :
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt - PACA
AGRESTE données définitives pour 2012 et provisoires pour 2013

Production en grandes cultures en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Surfaces			Productions		
	2013 (ha)	2013 / 2012 en %	2013 / moyenne 2008-2012 en %	2013 (T)	2013 / 2012 en %	2013 / moyenne 2008-2012 en %
Blé tendre	9 868	24,5	39,9	40 555	27,0	47,6
Blé dur	43 003	- 7,1	- 16,2	180 233	11,2	0,5
Seigle et Méteil	412	- 15,2	- 16,7	1 249	- 13,6	- 15,8
Orge & Escourgeon	9 588	3,6	- 1,2	37 284	- 2,8	- 5,8
Avoine	1 713	0,0	17,1	4 194	0,3	18,6
Mais	5 044	7,5	18,3	44 013	- 4,9	2,4
Sorgho	1 791	23,8	32,8	8 959	20,4	21,1
Triticale	3 486	- 3,2	- 1,9	13 587	- 3,2	- 3,4
Autres céréales	611	0,3	21,0	944	3,5	14,0
Riz	13 753	- 11,3	- 4,8	57 763	- 37,9	- 33,1
Total céréales	89 269	- 2,4	- 5,2	388 781	- 2,7	- 3,5
Colza	3 026	- 14,1	- 0,8	6 474	- 4,8	16,8
Tournesol	8 356	11,4	10,6	15 687	20,7	9,5
Soja	378	23,9	52,5	1 047	28,5	101,2
Autres oléagineux	108	14,9	5,7	183	48,8	43,3
Total oléagineux	11 868	3,9	8,4	23 391	12,8	14,0
Protéagineux	1 645	12,4	- 16,5	4 139	13,4	- 4,1
Jachères	18 340	7,9	- 0,4			

Source :
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt - PACA
AGRESTE données définitives jusqu'en 2012 et provisoires pour 2013

Des définitions pour comprendre les tableaux, les graphiques et le texte sont regroupées par thème dans l'annexe Définitions du Bilan.

Hausse générale des effectifs dans les deux académies

■ Progression des effectifs particulièrement soutenue dans le primaire

À la rentrée 2013, les établissements scolaires des premier et second degrés sous tutelle de l'Éducation nationale de Paca accueillent 909 271 élèves, soit 7 619 jeunes de plus qu'en 2012. La hausse des effectifs observée depuis 2010 s'accroît nettement cette dernière rentrée (+ 0,8 % après + 0,1 % en 2012).

Dans le premier degré, les effectifs augmentent fortement : les écoles maternelles et élémentaires accueillent 5 241 élèves supplémentaires en 2013, soit + 1,1 % après 0,6 % en 2012. Conséquence du nombre élevé de naissances depuis dix ans, les effectifs des écoles maternelles progressent de 1,6 %. Jusqu'en 2011, cette natalité vigoureuse grossissait uniquement les rangs des écoles maternelles. Depuis la rentrée dernière, le glissement de la pyramide des âges atteint également les écoles élémentaires : la progression des effectifs s'accroît, passant de 0,3 % en 2012 à 0,8 % à cette rentrée.

Dans le second degré (collèges et lycées), les effectifs, augmentent à nouveau (+ 0,6 %, soit + 2 378 élèves) après une légère baisse en 2012. Si un très léger recul est enregistré en collèges (- 0,1 %), les effectifs d'élèves progressent dans les lycées : + 1,5 % (soit + 2 406 élèves) pour l'ensemble des lycées. Les effectifs de l'enseignement post-baccalauréat progressent de + 0,7 %, soit + 154 élèves.

■ Des évolutions d'effectifs similaires entre les deux académies

Au sein de la région, les effectifs d'élèves et étudiants augmentent dans les deux académies à des rythmes très proches : + 0,8 % pour l'académie d'Aix-Marseille, soit + 4 095 élèves et + 1,0 % pour l'académie de Nice, soit + 3 524 élèves.

Dans le premier degré, les taux de croissance des effectifs sont comparables d'une académie à l'autre (+ 1,0 % pour Aix-Marseille et + 1,2 % pour Nice). Le nombre d'élèves dans les écoles maternelles progresse dans les deux académies (+ 1 594 élèves pour Aix-Marseille et + 1 267 pour Nice). Les taux de croissance des effectifs dans les écoles primaires sont identiques dans les deux académies (+ 0,8 %).

Dans le second degré, les évolutions d'effectifs d'élèves dans les deux académies sont également quasiment identiques : l'académie d'Aix-Marseille gagne 1 119 élèves, alors que celle de Nice en gagne 1 259. Si les effectifs en collèges sont en légère baisse dans les deux académies, le nombre de lycéens augmente à un rythme plus soutenu à Nice qu'à Aix-Marseille (respectivement + 1,9 % et + 1,3 %). Après une réforme des baccalauréats professionnels mise en œuvre avec des calendriers différents d'une académie à l'autre et des effets sensibles sur les évolutions passées dans les lycées professionnels, ceux-ci retrouvent en 2013 des progressions d'effectifs très proches et plus modérées (+ 325 élèves à Aix Marseille et + 369 élèves à Nice).

Pour le supérieur, les effectifs d'étudiants en CPGE et STS continuent d'augmenter en 2013 dans les deux académies mais moins fortement qu'à la rentrée précédente (+ 0,7 % sur l'ensemble de la région, contre + 5,3 % en 2012). Cette évolution traduit un ralentissement dans le rythme d'ouvertures de nouvelles formations STS, mais également un moindre engouement des nouveaux bacheliers pour ces formations de technicien supérieur.

■ Moindre présence du privé dans l'académie de Nice

Le secteur privé demeure plus prisé dans l'académie d'Aix-Marseille que dans celle de Nice. En effet, dans le premier degré, ce secteur accueille

10,8 % des élèves à Aix-Marseille, contre 8,5 % des élèves à Nice. Ces proportions restent toutefois très inférieures à la moyenne nationale (13,4 %). Dans le second degré, les différences sont plus sensibles encore : 22,6 % des élèves sont inscrits dans le privé à Aix-Marseille contre 15,3 % à Nice. En France, cette part est de 21 %.

■ Baccalauréat : hausse générale des résultats

En juin 2013, 85,7 % des candidats de la région ont été admis au baccalauréat. Le taux de réussite progresse de 1,7 point par rapport à la session précédente. Il reste toutefois en-dessous de la moyenne nationale (87,2 %, en hausse de 2,3 points). L'écart avec le niveau national augmente et passe de 0,9 point à 1,5 point entre 2012 et 2013.

Ces meilleurs résultats au baccalauréat en Paca se retrouvent dans toutes les filières : le taux de réussite du baccalauréat général passe de 88,8 % à 90,4 %, celui du baccalauréat technologique de 82,9 % à 85,3 % et celui du baccalauréat professionnel de 77,3 % à 77,5 %.

Ces évolutions sont les mêmes dans les deux académies à une exception : le taux de réussite du baccalauréat professionnel baisse de 0,3 point dans l'académie d'Aix-Marseille.

Comme les années précédentes, les taux de réussite sont supérieurs dans l'académie de Nice, quelle que soit la série du baccalauréat.

Rédaction achevée en mai 2014
Les données analysées sont celles disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

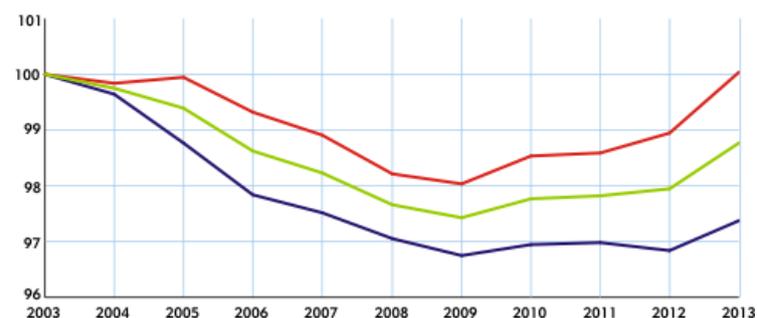
Françoise Santoni
Rectorat d'Aix-Marseille

Jacques Clauzier
Rectorat de Nice

Effectifs scolaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur (public+privé)

— 1er degré — 2nd degré — Ensemble

Base 100 à la rentrée 2003



Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP

Effectifs scolaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Enseignement	Rentrée scolaire 2013						
	Académie d'Aix-Marseille			Académie de Nice			Paca
	Public	Privé (5)	Total	Public	Privé (5)	Total	
1er degré	255 750	30 907	286 657	178 219	16 522	194 741	481 398
Préélémentaire	98 368	10 791	109 159	68 420	5 427	73 847	183 006
Élémentaire + spécial	157 382	20 116	177 498	109 799	11 095	120 894	298 392
2e degré	196 931	57 446	254 377	146 886	26 610	173 496	427 873
Collèges + SEGPA (1)	113 834	27 633	141 467	85 165	15 248	100 413	241 880
Lycées professionnels (2)	22 978	8 858	31 836	15 439	2 765	18 204	50 040
Lycées (3)	50 768	15 268	66 036	39 516	6 838	46 354	112 390
Post-bac (4)	9 351	5 687	15 038	6 766	1 759	8 525	23 563
Total	452 681	88 353	541 034	325 105	43 132	368 237	909 271

- (1) SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
- (2) Y compris les Sections d'Enseignement Professionnel (SEP), les MC, les ULIS et les DIMA. Non compris les FC
- (3) Y compris les Sections Générales et Technologiques (SGT). Non compris les ULIS
- (4) Comprend les BTS, les classes préparatoires aux grandes écoles et diverses préparations post-bac
- (5) Y compris l'Enseignement Hors Contrat

Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP

Évolution 2013/2012 des effectifs scolaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur (enseignement public et privé)

Enseignement	Évolution 2013/2012					
	Aix-Marseille		Nice		Paca	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
1er degré	2 976	1,0	2 265	1,2	5 241	1,1
Préélémentaire	1 594	1,5	1 267	1,7	2 861	1,6
Élémentaire + spécial	1 382	0,8	998	0,8	2 380	0,8
2e degré	1 119	0,4	1 259	0,7	2 378	0,6
Collèges + SEGPA (1)	- 78	- 0,1	- 104	- 0,1	- 182	- 0,1
Lycées professionnels (2)	325	1,0	369	2,1	694	1,4
Lycées (3)	856	1,3	856	1,9	1 712	1,5
Post-bac (4)	16	0,1	138	1,6	154	0,7
Total	4 095	0,8	3 524	1,0	7 619	0,8

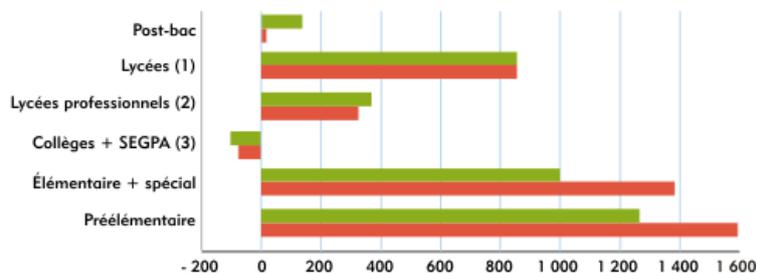
- (1) SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
- (2) Y compris les Sections d'Enseignement Professionnel (SEP), les MC, les ULIS et les DIMA. Non compris les FC
- (3) Y compris les Sections Générales et Technologiques (SGT). Non compris les ULIS
- (4) Comprend les BTS, les classes préparatoires aux grandes écoles et diverses préparations post-bac

Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP

Effectifs scolaires yc. Post-bac en PACA (public+privé)

■ Nice ■ Aix-Marseille

Évolution 2013/2012 en nombre d'élèves



- (1) Y compris les sections générales et technologiques - hors post-baccalauréat
- (2) Y compris les sections d'enseignement professionnel
- (3) SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice. BCP - DEPP

Résultats du baccalauréat, session 2013

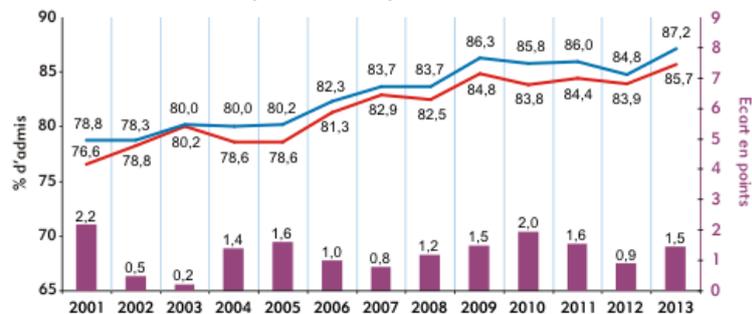
Baccalauréat	Aix-Marseille		Nice		Paca		France métropolitaine	
	Présents	% Admis	Présents	% Admis	Présents	% Admis	Présents	% Admis
Général	14 653	89,7	10 583	91,4	25 236	90,4	320 069	92,2
Technologique	6 588	85,2	4 088	85,6	10 676	85,3	136 819	86,8
Professionnel	8 861	76,5	5 356	79,3	14 217	77,5	192 217	79,1
Ensemble	30 102	84,8	20 027	87,0	50 129	85,7	649 105	87,2

Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP (résultats tous ministères, y c. candidats libres)

Résultats du baccalauréat

— France métropolitaine — Provence-Alpes-Côte d'Azur ■ Écart

Admis en % et écart France métropolitaine - Paca en points



Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP

Des définitions pour comprendre les tableaux, les graphiques et le texte sont regroupées par thème dans l'annexe Définitions du Bilan.

Hausse plus soutenue du nombre d'allocataires du RSA

Fin 2013, 198 600 personnes perçoivent le Revenu de Solidarité Active (RSA) versé par les Caisses d'Allocations Familiales (Caf) et les Mutualités Sociales Agricoles (MSA) en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En un an, 9 700 allocataires supplémentaires sont comptabilisés dans le dispositif. Ainsi, 6,9 % des personnes âgées de 18 à 64 ans vivent avec le RSA dans la région, contre 5,3 % en France métropolitaine. En ajoutant les éventuels conjoints, enfants et autres personnes à charge, ce sont près de 413 000 personnes qui vivent dans un foyer allocataire du RSA, soit 8,4 % de la population régionale totale.

■ Près de 200 000 personnes allocataires du RSA en 2013

L'année 2013 est marquée par une croissance continue du nombre d'allocataires du RSA, proche désormais de la barre des 200 000 personnes. Cet effectif augmente plus fortement en 2013 que les années précédentes (+ 5,2 %, contre + 4,9 % en 2012 et + 2,4 % en 2011). Le recours toujours plus important à ce dispositif est la conséquence d'un contexte économique et social dégradé. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi se répercute en effet avec retard sur le nombre d'allocataires du RSA. Le recul de l'âge de la retraite peut également expliquer pour partie cette augmentation, les allocataires les plus âgés restant un peu plus longtemps dans le dispositif avant leur retraite.

Le nombre d'allocataires du RSA *socle & activité* et du RSA *socle seul* augmente plus fortement que celui du RSA *activité seul* (respectivement + 8,8 % et + 5,1 %, contre + 3,3 %). La hausse du nombre d'allocataires est ainsi principalement portée par la composante *socle* du RSA.

Sources

Les **données sur le RSA** présentées ici sont celles de l'ensemble des régimes, y compris celui de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA). Elles proviennent des l'exploitation des fichiers statistiques exhaustifs des Caf et de la CCMSA, délivrant une photographie des allocataires à la fin du mois de décembre 2013.

Les **données concernant l'AAH** proviennent uniquement des fichiers des Caf, ce qui représente environ 98 % des allocataires.

Aucun département de la région n'est épargné. Les Alpes-Maritimes et le Var se démarquent avec les augmentations les plus importantes (+ 7,9 % pour chacun). À l'opposé, les Bouches-du-Rhône enregistrent la hausse la moins forte (+ 3,4 %).

■ RSA activité : près d'un allocataire sur deux est sorti du dispositif un an après

Parmi les 189 000 allocataires du RSA en Paca fin 2012, 35 % sont sortis du dispositif fin 2013. La situation des allocataires du RSA face au marché du travail est un des déterminants de la sortie du dispositif. Le taux de sortie du dispositif diffère selon la composante RSA : 47 % des allocataires du RSA *activité seul*, moins éloignés du marché du travail, sont sortis du dispositif en 2013, contre 32 % des allocataires du RSA *socle seul*.

■ La hausse du nombre d'allocataires de l'AAH ralentit

En Paca, 79 000 personnes sont allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) fin 2013, soit 2 000 personnes supplémentaires en un an (+ 2,8 %). Cette hausse est plus modérée que les années précédentes (+ 4,0 % en 2012 et + 4,6 % en 2011). Ce ralentissement est lié à plusieurs facteurs. D'une part, le plan de revalorisation de cette prestation (montant augmenté de 25 % entre 2008 et 2012 et plafond de ressources relevé) a pris fin. D'autre part, la réforme de l'AAH engagée fin 2011, a réduit la durée d'attribution de l'AAH de 5 ans maximum à 2 ans, pour les allocataires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %.

Les Alpes-de-Haute-Provence connaissent la plus forte augmentation annuelle (+ 5,1 %), devant le Vaucluse

(+ 4,3 %) qui a connu les évolutions les plus importantes du nombre d'allocataires de l'AAH en 2011 et en 2012.

■ Baisse du nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse

En 2011, le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse s'était quasiment stabilisé (+ 0,2 %), après plusieurs années de hausse (+ 0,8 % en moyenne par an de 2003 à 2010). En 2012, une baisse du nombre d'allocataires est enregistrée (- 2,1 %). Au niveau national, ce recul, déjà en cours en 2011 (- 0,3 %), s'est prolongé en 2012 (- 1,1 %). Au sein de la région, le département des Hautes-Alpes est celui qui enregistre la plus forte baisse (- 4,2 %), alors que dans le Var, le nombre de bénéficiaires diminue de 0,7 %.

Rapportée à la population âgée de 60 ans ou plus, la part de bénéficiaires du minimum vieillesse s'établit à 5,2 %, contre 3,2 % au niveau national. C'est dans les Bouches-du-Rhône que la part des bénéficiaires est la plus élevée (6,1 %), à l'opposé des Hautes-Alpes (3,0 %).

La part des femmes bénéficiant du minimum vieillesse a légèrement augmenté en Paca par rapport à 2012 (49,1 %, contre 48,8 %). C'est également le cas au niveau national (+ 0,4 point).

Rédaction achevée le 6 mai 2014

Les données analysées sont celles disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

**Carole Toutalian,
Julie Bertrand**

Jean-Christophe Charles

Dispositif Régional d'Observation Sociale

Jérôme Blanche

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Pour en savoir plus

> En Paca, 805 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté en 2010
Synthèse Flash n°59, juillet 2013

> Dros Paca
<http://www.dros-paca.org/>

Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) par composante

Données au 31 décembre 2013

	RSA socle seul	RSA activité seul	RSA socle et activité	Ensemble RSA	Évolution 2013/2012 en%
Alpes-de-Haute-Provence	2 908	1 395	794	5 097	7,4
Hautes-Alpes	2 010	991	429	3 430	5,2
Alpes-Maritimes	20 733	6 944	3 933	31 610	7,9
Bouches-du-Rhône	69 960	18 323	10 566	98 849	3,4
Var	25 357	8 554	4 800	38 711	7,9
Vaucluse	13 260	4 712	2 892	20 864	4,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	134 228	40 919	23 414	198 561	5,2
France métropolitaine	1 366 229	489 103	245 082	2 100 414	6,9

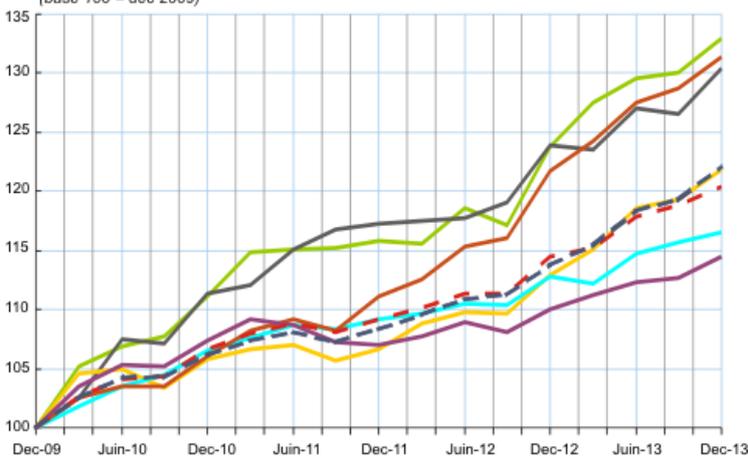
Note : mis en place en métropole au 1^{er} juin 2009, le RSA concerne essentiellement les ex-bénéficiaires du RMI et de l'API. Il complète également le revenu des travailleurs pauvres.

Sources : Dros - Cnaf - CCMSA

Nombre d'allocataires du Rsa par département, en Paca et en France entre décembre 2009 et décembre 2013

Alpes-de-Haute-Provence Bouches-du-Rhône Paca
Hautes-Alpes Alpes-Maritimes Var France métropolitaine
Vaucluse

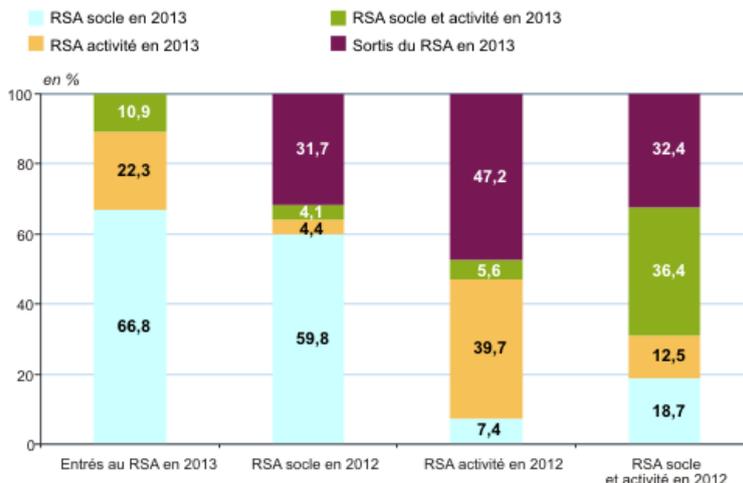
(base 100 = dec 2009)



Note : au 1^{er} septembre 2010, le dispositif RSA a été élargi aux jeunes âgés de 18 à 25 ans sans enfant à charge. Cela induit donc une rupture de série, mais la faiblesse des effectifs concernés permet de suivre tout de même les évolutions (en Paca, 615 jeunes en sont bénéficiaires contre 8 214 en France).

Sources : Dros ; Cnaf ; CCMSA

Suivi des parcours des allocataires du RSA de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre décembre 2012 et décembre 2013



Sources : Dros - Cnaf - CCMSA

Allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Données au 31 décembre 2013

	Allocataires AAH	Évolution 2013/2012 en%
Alpes-de-Haute-Provence	2 843	5,1
Hautes-Alpes	2 309	1,7
Alpes-Maritimes	20 326	0,7
Bouches-du-Rhône	29 413	3,4
Var	16 155	3,3
Vaucluse	8 257	4,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	79 303	2,8
France métropolitaine	955 854	2,7

Sources : Dros - Cnaf

Titulaires d'un minimum vieillesse (ASV* ou ASPA), tous régimes**

Données au 31 décembre

	2012	Évolution 2012/2011 en %	Part des femmes en %	Taux d'allocataires d'un minimum vieillesse*** en %	Évolution annuelle moyenne décembre 2011/décembre 2004 en %
Alpes-de-Haute-Provence	1 868	-3,0	53,4	3,8	0,0
Hautes-Alpes	1 204	-4,2	58,3	3,0	-3,1
Alpes-Maritimes	1 6187	-1,5	47,1	5,2	0,5
Bouches-du-Rhône	29 689	-2,8	49,4	6,1	0,8
Var	13 313	-0,7	48,8	4,3	1,5
Vaucluse	6 815	-2,4	49,8	4,7	0,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	69 076	-2,1	49,1	5,2	0,8
France métropolitaine	484 608	-1,1	56,4	3,2	-1,0

* Allocation Spéciale de Vieillesse

** Allocation de Solidarité aux personnes âgées

*** nombre d'allocataires rapporté à la population âgée de 60 ans ou plus au 1^{er} janvier 2013

Sources : Drees, enquêtes annuelles sur le minimum vieillesse - Insee, estimations de population

Des définitions pour comprendre les tableaux, les graphiques et le texte sont regroupées par thème dans l'annexe Définitions du Bilan.

Définitions

Emploi salarié

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Estimations d'emploi localisées

Le nouveau dispositif d'ESTimations d'Emploi Localisées (Estel) a pour objectif de produire par une synthèse ascendante de sources administratives des estimations localisées d'emploi - cohérente entre les différents échelons géographiques (France entière, région, département et zone d'emploi) et les secteurs de la nomenclature d'activités. Estel vise ainsi à couvrir l'emploi total, salarié (au lieu de travail, comme au domicile) et non salarié (au lieu de travail) et par secteur d'activité détaillé.

Ce dispositif donne le nombre de personnes en emploi au 31 décembre selon un concept d'emploi proche de celui du Bureau international du travail (BIT).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008

La nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique nationale d'activités qui s'est substituée depuis le 1^{er} janvier 2008 à la NAF rév. 1 datant de 2003.

Marché du travail

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Contrat Unique d'Insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion (CUI) associe formation et aide financière pour faciliter l'embauche de personnes dont les candidatures pour occuper un emploi sont habituellement rejetées. Il se divise en 2 catégories : le contrat initiative emploi (CUI-CIE), qui concerne le secteur marchand industriel et commercial, et le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), qui s'adresse au secteur non marchand, public ou associatif.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Démographie d'entreprises

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire) ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Elle se substitue à la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1.

7 niveaux d'agrégation spécifiques des postes de la NAF rév. 2 ont été développés pour les besoins de l'analyse économique et la diffusion, tout en favorisant les comparaisons internationales.

Construction

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Délai d'écoulement

Délai d'écoulement = (Stock en fin de période *3) / réservations nettes du trimestre.

Le délai d'écoulement est exprimé en nombre de mois. Il indique le nombre théorique de mois nécessaires à l'écoulement complet du stock disponible en fin de période.

Logements collectifs

Logements faisant partie d'un bâtiment d'au moins deux logements.

Résidences regroupées en 4 catégories :

- résidence pour personnes âgées
- résidence pour étudiants
- résidence de tourisme
- autres résidences

Logements individuels

On en distingue plusieurs catégories :

- individuel pur : un permis de construire pour une seule maison individuelle ne comportant qu'un seul logement et ayant une entrée particulière.
- autre individuel : un permis de construire pour plusieurs maisons individuelles isolées ou accolées, chacune d'elles ne comportant qu'un seul logement et ayant une entrée particulière.

Sit@del2

Base de données qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les directions départementales du ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie (MEDDE) et par les communes instructrices.

Ils sont exprimés en date réelle : date de création d'un événement (autorisation, ouverture de chantier...). Mais ils peuvent être exprimés en date de prise en compte : date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2.

Ces chiffres distinguent construction neuve (bâtiment totalement nouveau) et construction sur existant (bâtiment s'appuyant sur une partie existante comme des transformations de locaux en logements ou la construction de logement attenant au bâtiment existant). Les chiffres portent sur le nombre total de logements répartis en logements ordinaires et logements en résidence. Au sein des logements ordinaires, on distingue les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs.

Les logements en résidences (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc...) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs, ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Surface Hors Œuvre Nette (SHON)

La Surface Hors Œuvre Nette correspond à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction (Surface Hors Œuvre Brute) moins les éléments suivants :

- combles et sous-sols non aménageables
- terrasses, balcons, loggias et surfaces non closes au rez-de-chaussée
- surfaces de stationnement des véhicules
- surfaces affectées au stockage des récoltes, aux serres de production et à l'hébergement des animaux.

Tourisme

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings sont homologués par arrêté préfectoral. Ils sont classés de 1 à 4 étoiles, mention « loisir » ou « tourisme », dès lors qu'ils comportent un emplacement loué au passage. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Taux d'occupation

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Touriste

Visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement collectif ou privé, pour un motif professionnel ou privé.

Agriculture

Appellation d'Origine Protégée / AOP

C'est la dénomination en langue française d'un signe européen. Créé en 1992, ce label protège « la dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté.

Indication Géographique Protégée / IGP

L'indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

Enseignement

Classes Préparatoires aux Grandes Écoles / CPGE

Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) préparent, en 2 ans, les étudiants aux concours d'entrée dans les grandes écoles et les écoles d'ingénieurs. Ces classes, situées dans les lycées, sont accessibles avec un baccalauréat ou un niveau équivalent, après acceptation du dossier par le chef d'établissement.

Section de Technicien Supérieur / STS

La Section de Technicien Supérieur (STS) est une formation préparant au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en une durée de *deux ans*. C'est un diplôme de niveau bac + 2. Le recrutement s'effectue parmi les titulaires d'un Brevet de Technicien (BT), d'un baccalauréat technologique, d'un baccalauréat général ou d'un baccalauréat professionnel, suivant la section demandée.

Minima sociaux

Allocation pour Adultes Handicapés (AAH)

L'AAH garantit aux personnes handicapées un revenu minimum mensuel. Pour en être bénéficiaire, il faut :

- avoir au moins 20 ans (ou moins si la personne n'est plus à charge de ses parents au sens des prestations familiales) et au plus 60 ans, avoir une incapacité appréciée par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, ex Cotorep) supérieure ou égale à 80 % ou d'au moins 50 % et être dans l'impossibilité de se procurer un emploi ;
- ne pas percevoir de pension d'invalidité ou de vieillesse d'un montant au moins égal à l'allocation ;
- ne pas disposer de ressources supérieures à un plafond.

Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est une nouvelle allocation qui se substitue depuis 2007 aux anciennes allocations du minimum vieillesse pour les nouveaux bénéficiaires. Cette allocation permet d'atteindre le montant du minimum vieillesse. Celui-ci a été créé en 1956 et a pour objet de garantir un revenu minimal à toutes les personnes âgées d'au moins 65 ans (d'au moins 60 ans en cas d'inaptitude au travail) et dont les ressources sont inférieures à certains seuils.

Revenu de Solidarité Active (RSA)

Le revenu de Solidarité active (RSA), entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine, est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.

Le revenu garanti est calculé comme la somme :

- d'un montant forfaitaire, dont le montant varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge,
- d'une fraction des revenus professionnels des membres du foyer, fixée par décret à 62 %.

Si les ressources initiales du foyer sont inférieures au montant forfaitaire, la différence s'appelle le RSA socle. Le complément de revenu d'activité éventuel, égal à 62 % des revenus d'activité, s'appelle le RSA activité. Selon le niveau de ressources du foyer par rapport au montant forfaitaire et la présence ou non de revenus d'activité, un foyer peut percevoir une seule composante du RSA ou les deux.